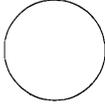


## Solidarité contre l'Exclusion

## Emploi et revenus pour tous



JAUNE = il est temps de verser !  
ROUGE = c'est le dernier !

## Edito

## Rendez-vous à ne pas manquer

Nous avons deux rendez-vous tout proches que vous noterez, j'espère, dans vos agendas.

Il s'agit de notre action symbolique du **9 septembre** : nous planterons en musique un bouleau au rond-point situé à l'angle de la rue aux Laines et de la rue Wynants, à Bruxelles, en plein cœur des Marolles, à l'arrière du Palais de Justice. Nous vous attendons à **13 heures**. Notre plate-forme « *Pour en finir avec le chômage et l'exclusion* » (voir journal précédent) sera rendue publique à cette occasion.

« *Nous plantons ce bouleau car nous voulons du boulot pour tous* », « *Voor iedereen willen wij werk, daarom planten wij deze berk* ». Ces slogans, gravés sur la plaque qui sera apposée près de l'arbre, rappelleront à tous qu'en 1998 beaucoup n'ont pas trouvé de boulot ! Une délégation sera ensuite reçue au Cabinet du Premier Ministre, M. Dehaene, pour lui communiquer nos revendications. Nous vous attendons nombreux !

Deuxième rendez-vous : **vendredi 11 septembre, à 10h, au parc du Cinquenaire**, à Bruxelles à la manifestation prévue en front commun par la C.S.C et la F.G.T.B, contre les exclusions (voir page 5).

Plus tard, nous vous invitons à notre Assemblée générale, **le samedi 3 octobre prochain, à Liège, à partir de 9h30** à l'auberge de jeunesse Simenon (Outre-Meuse). Nos membres seront informés par courrier; vous pouvez aussi téléphoner à Claire, notre permanente, pour tout renseignement. Vous êtes tous bienvenus. L'après-midi, nous débattons du bilan 4 ans après le rapport général sur la pauvreté, avec une personne du Centre pour l'Égalité des Chances.

A l'ordre du jour, notamment :

- nous nous prononcerons sur les **nouveaux statuts du collectif** en tant qu'A.S.B.L. ;
- nous **reparlerons aussi des ateliers** en cours comme celui sur la R.T.T et la création d'emplois, sur l'accès à des revenus complémentaires pour des personnes touchant une allocation, sur l'enseignement, ou sur le statut des artistes...



A ce propos, cette année, chaque atelier sera suivi, après un certain nombre de réunions (6 maximum), d'une conférence-débat qui devra correspondre aux objectifs du groupe qui le compose. Toute nouvelle proposition d'atelier de votre part est la bienvenue.

- vous aurez aussi **des nouvelles des différents lieux de parole** que le collectif vient de constituer, à Ixelles et à Neder-Over-Heembeek (voir page 10). Le but

Le **bureau du Collectif** est situé  
au **47 rue Malibran, 1050 Ixelles**, tout près de la Place Flagey

C'est là que travaille notre permanente : Claire André.

Du lundi au jeudi, Claire vous accueillera et répondra à vos questions. Si vous voulez en savoir plus sur les lieux de parole, les ateliers ou autres..., elle vous renseignera au mieux.

Les **permanences** sont prévues les **lundis et mercredis matin de 9h à 13h** et les **mardis et les jeudis après-midi de 12h30 à 17h**. Un imprévu (jour de congé, réunion extérieure, ...) pouvant survenir, si vous voulez être sûr de trouver quelqu'un au bureau, n'hésitez pas à passer un petit coup de fil avant. Vous aurez toutes les chances d'atteindre Claire même en dehors des heures de permanence; en cas d'absence, laissez lui un petit message sur le répondeur afin qu'elle puisse vous rappeler.

Nous ne bénéficions actuellement d'aucun subside pour assumer les frais du bureau (les dossiers sont en cours). **Si vous appréciez la démarche du collectif, n'hésitez pas à nous adresser un versement mensuel permanent (de 200 FB à 500 FB)**, cela nous aiderait beaucoup...n'oublions pas que de petits ruisseaux forment de grandes rivières ! Merci à tous !

<b>Annonce expo</b> .....	<b>p 3</b>
<b>Actions</b> .....	<b>p 4 à 9</b>
« Nous plantons ce bouleau car nous voulons du boulot pour tous ! »	4
Manifestation nationale FGTB-CSC du 11 septembre	5
« Tous ensemble ! En marche contre le chômage et les exclusions »	6
Actions du Collectif contre les centres fermés (Rosa Navarro)	7
Le Collectif contre les expulsions (Rosa Navarro)	8
Un autre AMI, un bel AMI (Jean-François Ramquet)	9
<b>Collectifs chômeurs</b> .....	<b>p 10 à 11</b>
Lieu de parole du Collectif : Ixelles (Christine Decantere)	10
Quelques précisions complémentaires sur le Lieu de parole (Claire André)	10
Dossier : Sanctions du chômage	11
« Droits devant »	11
<b>Témoignages</b> .....	<b>p 11</b>
Intoxication (Marie-Claire Bero)	11
<b>A lire...A débattre</b> .....	<b>p 13 à 26</b>
Mon Ecole, comme « Elle » la veut (Sonia Bonkowski)	13
13 juin 98, Cardiff (François Gobbe)	16
La Marche mondiale contre le travail des enfants (Bénédicte Paquay)	18
La Marche mondiale est passé par Bruxelles...témoignage (Antionette Brouyaux)	18
La remédiation polyvalente : une révolution pédagogique ? (Marie-Rose Clinet)	20
Une jeunesse en quête de sens (Guy Bajoit)	22
Définition politique de la jeunesse (Henri Monceau)	23
Parlement Jeunesse (Christophe Pierroux)	23
Profit individuel mais coût collectif (Jean-François Ramquet)	25
Vivant : que voilà de belles promesses ! (Claire André et Ghislaine De Smet)	26
Vers Lomé V ? (Nadine Dehaes)	27
Le projet de vie : une révolution silencieuse (Christian Lestienne)	30
<b>Les ateliers</b> .....	<b>p 32 à 33</b>
<b>Annonces</b> .....	<b>p 34 à 36</b>
<b>Agenda</b> .....	<b>p 38</b>

poursuivi dans ces réunions est de motiver les chômeurs à se mobiliser ensemble pour mieux se défendre et pour mieux connaître leurs droits. Deux fois par mois, les jours de pointage à Neder-Over-Heembeek, et les 1<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> mardis de chaque mois à Ixelles, une rencontre, basée sur l'écoute et la convivialité, est organisée. Si vous souhaitez animer un lieu de parole près de chez vous, n'hésitez pas à contacter Claire. Elle vous invitera à participer à une prochaine rencontre pour que vous puissiez voir comment le groupe s'organise.

A ce propos, **une brochure sur les sanctions de l'ONEM** (voir page 11) a été réalisée. Un document abrégé traitant de ce sujet, rédigé par différents groupes de chômeurs, devrait être disponible fin septembre à notre bureau. Il est destiné à être diffusé dans les bureaux de pointage.

Nous avons donc du pain sur la planche ! A Bientôt !

**Rosa Navarro**

## **Samedi 19 septembre 1998, à 13h30**

Venez visiter avec nous l'exposition

« *UN SIÈCLE DE SOLIDARITÉ, FGTB en mouvement* »

à la patinoire de Jambes (Namur)

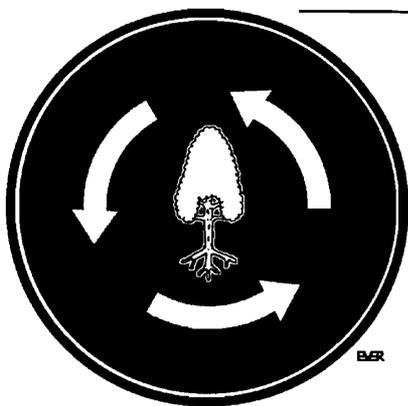
Le Centre d'Education Populaire André Genot (tél.: 02 - 502.55.12) y présente une grande exposition sur un siècle de luttes sociales en Belgique et plus particulièrement en Wallonie. La participation de tous est suscitée par la Compagnie du Copion en collaboration avec les étudiants FGTB (théâtre-animation). **L'entrée est gratuite.**

L'exposition retrace l'histoire centenaire de la F.G.T.B. Elle a pour ambition d'interpeller et d'inclure le visiteur dans l'expo et dans la réflexion sur le syndicalisme. Elle vous propose de passer plus d'une heure ensemble et d'être à la fois acteur et auditeur.

### **Réservation indispensable avant le lundi 14 septembre**

au Collectif Solidarité contre l'exclusion, 47 rue Malibrant, 1050 Bruxelles  
tél. et fax : 02 - 646.46.33  
e-mail : <collectif.emploi@linkline.be>

L'exposition a lieu du 2 au 19 septembre 1998. Cependant, les réservations devaient se faire avant le 20 juillet. Aussi, **nous avons réservé une vingtaine de places pour le Collectif** pour le samedi 19 septembre à 13h30. Afin de connaître le nombre de participants, nous vous demandons de réserver au bureau du Collectif.



**Action symbolique :**

**Nous plantons ce bouleau car nous voulons  
DU BOULOT POUR TOUS !**

**VOOR IEDEREEN WILLEN WIJ WERK,  
daarom planten wij deze berk !**

### **Rendez-vous**

le mercredi 9 septembre à 13h au coin des rues aux Laines et Wynants, tout près du square Jean Jacobs, à l'arrière du Palais de Justice, à Bruxelles

### **Déroulement de l'action**

Dans un premier temps, nous planterons un bouleau en chanson et expliquerons au public présent le sens de l'action et le contenu de notre plate-forme de revendications. Le choix du bouleau nous permettra de mettre l'accent sur la création d'emploi.

Dans un deuxième temps, nous nous rendrons en délégation chez le Premier Ministre, Monsieur Dehaene et nous irons lui offrir un petit bouleau.

Nous avons rendez-vous à 14h30. Nous pourrions aussi y défendre les idées exprimées dans notre plate-forme.

Le choix du lieu de l'action n'est pas le fruit du hasard. Le square Jean Jacobs est à lui seul un symbole d'exclusion et d'humanisme. Exclusion : c'est là que se réunissait chaque dimanche les marolliens qui avaient été exclus de leur logement pour permettre la construction du Palais de Justice à la fin du XIXème siècle. Humanisme : Jean Jacobs, orfèvre du XVIème siècle, d'origine bruxelloise, fait fortune à Bologne. Il y crée un collège auquel il lègue tous ses biens à condition d'y admettre gratuitement chaque année trois ou quatre Brabançons. Il voulait ainsi encourager la formation de jeunes compatriotes doués.

### **Pourquoi cette action ?**

Quand on sait que 906.998 emplois manquent en Belgique (chiffres de demandeurs d'emploi pour mai 98, soit 13,7 % de la population active) on ne peut plus douter qu'il soit temps d'en créer de nouveaux.

Comme le dit notre plate-forme<sup>1</sup> : cela ne veut pas dire « n'importe quel emploi ». Les emplois Miet Smet (P.R.P.) ou les emplois A.L.E. ne méritent pas d'être pris en considération. Nous voulons des emplois utiles, correctement rémunérés et qui respectent la dignité des personnes. Le secteur non-marchand (enseignement, éducation permanente, soins de santé, services publics, sociaux et culturels) est à lui seul porteur de nombreux nouveaux postes de travail à condition qu'il soit refinancé.

Les plans emplois de nos gouvernements ont trop souvent provoqué un effet de substitution. Ainsi, s'ils permettaient à quelques chômeurs de retrouver un emploi, d'autres personnes (souvent dans la même entreprise) se retrouvaient licenciées. Les entreprises ont de la sorte profité d'aides financières sans que cela aie un impact réel et positif sur l'augmentation du nombre d'emplois.

La création d'un fonds emploi affecté (cfr notre plate-forme), permettrait de coordonner les différentes mesures en faveur de l'emploi, de financer des emplois nouveaux socialement utiles, et de compenser le coût de la réduction du temps de travail à 32h. L'ensemble de ces mesures permettrait de créer jusqu'à 300.000 emplois supplémentaires ! Rappelons que cette proposition a été travaillée à partir des propositions du Plan Lombardo pour l'emploi. Nos propositions sont réalisables : à nous d'exiger de notre gouvernement d'enfin prendre des mesures efficaces en faveur de l'emploi.

*1 : voir journal  
n°9, page 3;  
texte  
disponible sur  
le site internet  
du collectif ou  
sur demande à  
notre  
secrétariat*

**Actions**

## Pour l'amélioration des allocations et prestations sociales Contre l'exclusion sociale

Manifestation Nationale FGTB - CSC  
vendredi 11 septembre / 10h  
Parc du Cinquantenaire à Bruxelles

L'emploi est le meilleur remède contre l'exclusion sociale. Mais l'emploi ne suffit pas. De toute façon, de nombreux chômeurs, pensionnés, minimexés et invalides sont obligés de vivre d'une allocation.

### **La CSC et la FGTB exigent la liaison des allocations au bien-être**

Les allocations sociales doivent suivre l'évolution des salaires. Ce n'est pas le cas actuellement. Si cela continue, d'ici quelques dizaines d'années, les pensions ne représenteront plus que 15 à 20% du salaire moyen, les allocations de chômage 10% à peine.

Les plafonds salariaux pour le calcul des allocations maximales doivent également être adaptés à l'évolution des salaires réels. Cela n'a plus été fait depuis 17 ans.

Cette situation remet en cause la crédibilité de la sécurité sociale, car celle-ci est trop souvent réduite ainsi à un système d'allocations forfaitaires minimales.

### **La FGTB et la CSC demandent des améliorations dans les allocations**

Les pensions, les allocations des chômeurs et des invalides doivent permettre une vie décente. Les allocataires ont droit à un revenu de remplacement décent.

Aujourd'hui, nombre de chômeurs, d'invalides et de pensionnés, surtout les isolés, vivent dans l'insécurité d'existence, voire à la limite de la pauvreté.

Ces dernières années, tous ces groupes ont déjà subi de lourdes ponctions : les trois sauts d'index, l'introduction de l'indice-santé, l'instauration de la catégorie « cohabitants » (qui perçoivent des allocations réduites), le relèvement de l'âge de la pension des femmes et le renforcement des sanctions à l'égard des chômeurs. Pour nous, ça suffit !

### **La CSC et la FGTB veulent des soins de santé accessibles à tous**

Nous nous opposons à toute forme de privatisation, que ce soit sous forme de hausse des tickets modérateurs ou de réduction de la couverture de l'assurance obligatoire. Les soins de santé doivent rester accessibles et payables pour tous. Nous demandons une attention particulière à la situation des plus démunis et des plus vulnérables.

### **Une politique d'emploi, pas une politique de sanctions**

La façon dont les chômeurs sont actuellement contrôlés, sanctionnés, exclus est inadmissible. Nous demandons un traitement plus humain des chômeurs, un code déontologique pour les contrôles et des sanctions plus en rapport avec les « fautes », l'accès des chômeurs suspendus aux mesures de promotion de l'emploi, la garantie d'une offre d'emploi pour les chômeurs de longue durée et la suppression de l'article 80.

### **Une sécurité sociale fédérale forte**

La FGTB et la CSC sont attachées à une sécurité sociale fédérale forte. A court terme, nous voulons des revenus de remplacement décents. Mais nous voulons aussi construire l'avenir. C'est pourquoi il faut commencer par la constitution de la réserve démographique promise pour les pensions du secteur privé. Une assurance autonomie efficace ne peut être organisée que sur le principe de la solidarité la plus large possible; c'est pourquoi le gouvernement fédéral doit prendre ses responsabilités en la matière.

Nous veillerons donc à ce que les marges budgétaires soient affectées au progrès social.



Le Collectif des  
Marches  
Européennes  
avec plusieurs  
associations de  
chômeurs et  
minimexés; tél.  
02 - 223.35.33,  
071- 35.58.89,  
04- 355.14.44,  
064-67.80.68.

Marches Européennes

## Tous Ensemble ! En marche contre le chômage et les exclusions

Du 26 août au 11 septembre 1998

### Chômeurs et minimexés prennent la parole Marche et caravane de mobilisation pour la manifestation FGTB/CSC contre l'exclusion sociale

- **Départ mercredi 26 août, Place des Verriers à Seraing** : 12h (podium) : micro libre (chômeurs et minimexés) + vidéo sur écran géant (Marches Européennes 97) ; 16h : Départ de la Marche ; 19h30 : Repas, concerts, au *Club Leonardo Da Vinci*, rue Cockerill 86, à Seraing.
- **Dimanche 30 août, Place du Jeu de Balles à Leuze en Hainaut** : 12h à 22 h (podium) : micro libre (chômeurs et minimexés) + vidéo sur écran géant (Marches Européennes 97), animations musicales.
- **Jeudi 3 et vendredi 4 septembre, Charleroi**
  - 3 septembre : 9h à 15 h : animations et distribution de tracts dans les files de pointage ;
  - 4 septembre : 16 h : marche dans les rues de Charleroi; 19.30 h : repas, micro libre, concerts, vidéo sur écran géant, à la *Casa Andalusia*, Place Ferrer 10, à Gilly;
- **Samedi 5 septembre, La Louvière** : 9 h : marche dans les rues de La Louvière; 15 h : Arts et Métiers, Rue Paul Pastur, Conférence-Débat : « *Quelles alternatives à l'exclusion, quelle mobilisation, quelles perspectives d'action après le 11 septembre ?* »
- **Lundi 7 au jeudi 10 septembre, Bruxelles** : Concerts, animations de rue, micro libre, marches;

### Nous marchons vers la manifestation du 11 septembre à Bruxelles !

Nous revendiquons :

- Un revenu minimum individuel de 31.900 FB, montant en main, pour les allocations de chômage ou d'invalidité, le minimex, l'aide sociale et les pensions ;
- Pour tous : logement décent, soins de santé, transports publics à coût démocratique ;
- De l'argent ? Il y en a ! Taxation des profits spéculatifs et des grosses fortunes ;
- Halte à la chasse aux chômeurs et au minimexés. Ni sanctions, ni exclusions, ni activation des allocations. Suppression de l'article 80 ;
- Réduction du temps de travail pour créer des emplois de qualité pour tous et toutes : 35 heures sans perte de salaire par voie légale en 2000, étape vers la semaine de 32 heures.

### Deuxièmes Marches Européennes

#### Tous Ensemble en Marche pour la manifestation-monstre à Cologne le 5 juin 1999 !

Au printemps nous marcherons vers Cologne, où se tiendra un sommet Européen qui décidera de notre avenir ! Des quatre coins d'Europe, des chômeurs, des minimexés, marcheront, comme ils l'ont fait en avril-juin 1997 (Amsterdam, 50.000 manifestants). Nous marcherons sur Cologne pour exiger le droit à un emploi et à un revenu qui permettent à toutes et à tous de vivre dignement ! Inscris-toi dès maintenant ! (Inscriptions et renseignements : secrétariat des Marches Européennes, 103, rue Potagère 1210 Bruxelles ; 02 - 223.35.33)

# Actions du Collectif contre les centres fermés

Rosa Navarro

Les centres fermés sont en train de se multiplier dans toute l'Europe et représentent l'aspect le plus répressif d'une politique d'ensemble des étrangers « non désirables ».

En Belgique il existe à ce jour 5 centres fermés : Le Centre INADS à Zaventem, le centre 127 à Melsbroeck, le centre 127 bis à Steenokkerzeel, les centres de Bruges et Merkplas. Ces centres enferment des personnes de nationalité étrangère à qui les autorités belges refusent ou retirent le droit de séjourner légalement dans le pays. Dans ces centres fermés, les étrangers peuvent être détenus huit mois. La privation de liberté est totale; dans ce sens, ces centres peuvent être assimilés à des camps de détention parce que les personnes qui y sont enfermées n'ont commis aucun délit. A cette situation vient s'ajouter un état de droit inexistant où l'arbitraire est exercé par une administration incontrôlée.

Le Ministre de l'Intérieur, avec l'accord de la majorité du Parlement, s'est fixé comme objectif de rapatrier 15.000 étrangers par an. Ces rapatriements forcés se font souvent avec brutalité (injection de calmants, contraintes physiques graves...) et sans aucune considération sur l'avenir de ces rapatriés : logement, moyens de subsistance, sécurité. Bref, l'étranger est présenté comme un criminel en puissance, un profiteuse qui met en péril notre sécurité économique. Cette logique permet au Ministre de l'Intérieur et à l'Office des Étrangers d'accorder le statut de réfugié au compte goutte. De plus, cette politique, en présentant les étrangers comme une catégorie indistinctement dangereuse, permet l'instauration d'un système de détention en dehors des droits judiciaires fondamentaux ; c'est donc une insulte à notre propre démocratie.

Dans ce contexte, et pour manifester l'opposition à l'ouverture d'un nouveau centre

fermé à Vottem, le **premier septembre**, date prévue pour l'ouverture officielle, une conférence de presse avec exposition de panneaux et témoignages de personnalités, sera organisée.

L'accent sera mis en ce jour de rentrée des classes plus particulièrement sur la détention d'enfants dans ces centres ; des contacts ont été pris avec les milieux enseignants.

**Le 12 septembre**, on attend la présence d'une délégation française.

**Les 26 et 27 septembre**, auront lieu des actions de sensibilisation à l'occasion de la fête de la Communauté Française à Liège.

Tout ce programme sera précisé par la suite.

Par ailleurs, le **dimanche 4 octobre**, rendez-

vous est pris pour une manifestation nationale à Liège, à **14h**, devant l'hôpital de la Citadelle (enclos des Fusillés). Cet hôpital se trouve au sommet de la colline qui domine la Place Saint-Lambert.

**« Parce que nous refusons que des gens qui n'ont commis aucun délit soient enfermés dans l'arbitraire le plus total, nous appelons à un mois de résistance et d'actions contre le**

**centre fermé de Vottem. »**



# Le Collectif contre les expulsions

Rosa Navarro

Le Collectif contre les expulsions d'étrangers (CEE) est né le 20 avril 1998. Alors qu'il n'existait pas encore, plusieurs de ses futurs membres furent avertis par des collectifs anti-expulsions français de l'expulsion par la France de sans-papiers maliens via Bruxelles. Quatre membres du collectif belge se sont rendus à l'aéroport et ont interpellés les policiers français qui emmenaient le déporté.

## Le but

Le but principal du CEE est l'arrêt immédiat de toutes les expulsions.

Au niveau actions, le CEE privilégie l'action directe. Il s'agit d'empêcher un maximum d'expulsions. Les membres du collectif se rendent régulièrement à l'aéroport pour informer les passagers au sujet des déportations et les amener à se solidariser avec les déportés pour que ceux-ci ne soient pas embarqués de force. Ils préviennent aussi le pilote de la présence des déportés ainsi que de la leur. Enfin, il s'agit aussi de faire pression sur la Sabena pour qu'elle n'embarque pas la personne.

## Les actions

Les actions, quel que soit leur taux de radicalité, restent pacifiques.

- Le CEE mène des campagnes de sensibilisation contre les déportations (appel au boycott de la Sabena) ;
- Le CEE appelle toutes les personnes à envoyer une lettre à la Sabena pour lui signifier son intention de ne plus prendre ses avions si cela s'avère possible et, dans le cas contraire, à vérifier qu'il n'y ait aucun expulsé sur le vol ;
- Le CEE livre aussi une guerre de renseignements pour connaître les jours et heures auxquelles seront pratiquées des déportations, ainsi que les procédures utilisées ;
- Enfin, le CEE tente de soutenir les déportés, à l'aéroport et dans les centres.

Le fonctionnement du Collectif est organisé selon des principes de démocratie de base. Les décisions se prennent collectivement. La participation se fait sur base individuelle et les cartes de parti ou d'autres organisations restent au vestiaire, le CEE est un collectif autonome.

## La plate-forme

- Arrêt immédiat des expulsions
- Fermeture des camps pour étrangers
- Suppression de la double peine
- Abrogation des lois racistes
- Régularisation de tous les sans-papiers
- Retour des déportés

## Comment participer ?

1. En nous transmettant toute info ou témoignage utile pour lutter contre les déportations ;
2. En nous aidant financièrement pour couvrir nos frais (déplacements, fax, téléphone, tracts, affiches ... ) ;
3. En participant activement à nos réunions et actions. Nous avons besoin de personnes pour aller le plus souvent possible à l'aéroport.

## Comment nous rejoindre ?

Permanence tous les jeudis à 17h, 2/4 av. de la Porte de Hal, 1060 Bruxelles

Tél. : 02- 544.18.18 ou 02- 539.04.55

Fax : 02- 779.59.00

E-mail : [ccl@altem.org](mailto:ccl@altem.org)

Site : <http://www.altem.org/ccl/>

# Un autre AMI, un bel AMI

**far**

Liège, le 13 août 1998.

FONDATION ANDRE RENARD  
Association sans but lucratif  
Place Saint-Paul, 9-11  
4000 Liège  
Tél: 04/221.96.34  
Fax : 04/223.10.11  
E-mail: andrer@datagram.be

Encore inconnu il y a quelques mois, le projet d'Accord Multilatéral sur l'Investissement est maintenant arrivé au-devant de la scène publique.

A sens unique, déséquilibré, il a à juste titre fait l'objet de nombreuses critiques et manifestations de refus.

Ce « contrôle citoyen » a largement contribué au report des signatures d'avril à octobre 1998.

Malheureusement, la volonté de certains d'obtenir un traité nettement plus favorable aux multinationales privées qu'aux Etats et leurs citoyens ne s'est pas, elle, dégonflée. Preuve en est l'Accord Union Européenne – Etats-Unis sur la protection des investissements (Understanding with Respect to Disciplines for the Strengthening of Investment Protection) du 18 mai 1998 qui est retombé dans les travers de l'AMI tant au niveau de son contenu que dans sa transparence.

C'est pourquoi, en vue d'alimenter les débats qui vont reprendre sur l'AMI en septembre, et de montrer la nécessité d'encadrer les investissements internationaux d'une manière positive et bénéfique pour le plus grand nombre, un petit groupe de personnes a entrepris la rédaction du texte intitulé « Un autre AMI<sup>1</sup> ».

Au-delà des stratégies ou arrières-pensées politiques, notre motivation résidait dans l'importance que constitue l'AMI pour un développement économiquement, socialement et écologiquement durable.

Sans entreprendre une diffusion à grande échelle, plusieurs personnes, informées sur ce texte, ont déjà manifesté spontanément leur volonté d'y adhérer.

Séduits par l'initiative, nous avons donc voulu la structurer.

Alors si vous aussi, vous partagez les idées qui y sont développées, nous vous serions reconnaissant de renvoyer une copie du document signée afin que nous puissions élargir le cercle des signataires de cette initiative. Toute autre adhésion individuelle ou collective (association) est évidemment la bienvenue.

Pour « Un autre AMI »  
Jean-François RAMQUET,  
Economiste à la Fondation André Renard.  
Tél.: 04 - 221.96.36

*1 = Ce texte de  
8 pages n'a pas  
pu être inclus  
dans ce  
journal : vous  
pouvez  
l'obtenir sur  
demande à la  
Fondation  
André Renard  
(voir ci-  
contre), ou  
aller le lire sur  
notre site  
internet  
<[http://  
www.enter.org/  
solidarity](http://www.enter.org/solidarity)>*

**Actions**

# Lieu de parole du collectif : Ixelles

Un lieu d'échange, de solidarité et de convivialité

*Christine  
Decantere*

L'endroit où se passent les réunions est original : c'est une ancienne poissonnerie et c'est le siège actuel d'une association qui a des activités culturelles. Elle se nomme City Mine(d) (tél.: 02 - 779.59.00) et travaille en collaboration avec le Cinéma Nova.

Je participe au lieu de parole depuis plusieurs mois. Je m'y sens bien. Nous sommes accueillis avec un café, un jus d'orange et des biscuits ou un morceau de tarte. La convivialité n'y est pas un vain mot. Chômeurs, minimexés, précaires ou... travailleurs sont tous les bienvenus.

Dans un premier temps, chacun peut témoigner de son vécu. Nous découvrons dans ce que chacun raconte une partie de notre histoire ou celle de gens que nous connaissons. Ce lieu me permet de sortir de mon isolement : je ne suis plus seule à être confrontée à ces difficultés.

Je me sens libre de m'exprimer sans être jugée

et sans barrière. Je suis écoutée et respectée. Le soutien des autres me donne de l'énergie et me fait à nouveau croire en mes capacités. Nous pouvons nous refiler des idées ou des informations utiles. En discutant, je nuance davantage mon raisonnement et je complète mes connaissances.

Nous fonctionnons de manière autonome. C'est le groupe qui décide de ce qu'il va faire. Nous sommes tous égaux et il n'y a pas de chef. Nous avons établi une liste de sujets que l'on va étudier de manière plus approfondie. Ce travail devrait déboucher sur des conférences avec invités ou débiter par un spectacle.

Les premiers débats concerneront les sanctions qui touchent les chômeurs; l'activation des allocations de chômage et l'A.L.E. D'autres sujets nous tarabustent comme les revenus des chômeurs et des minimexés et surtout leur insuffisance ainsi que l'attitude des banques par rapport à eux. Nous n'avons pas organisé d'actions mais cela ne saurait tarder.

Collectifs  
chômeurs



## Quelques précisions complémentaires

*Claire André,  
permanente du  
collectif et  
initiatrice du  
projet*

**Les réunions se déroulent chez Poisson & cie, 65 rue du Trône, à Ixelles** (tout près de la station de métro Trône - ligne 2). Elles ont lieu **les premier et troisième mardis du mois de 10h à 12h (prochains RV : 15.9, 6.10, 20.10)** Ce lieu a comme principaux objectifs : la convivialité, l'autonomie et l'indépendance, la solidarité (cfr les précédents articles parus dans ce journal de l'atelier « Comment mobiliser les sans emploi, les minimexés et les précaires ? »).

Nous fonctionnons depuis le mois d'avril. Un petit groupe de fidèles s'est constitué et a bien l'intention de continuer.

Outre les conférences-débats ou les actions que nous préparons (cfr le témoignage de Christine), nous avons aussi l'intention d'aller à la rencontre des minimexés avec du café, des couques, ... Nous discuterons avec eux et nous voulons les inviter à une réunion d'information sur leurs droits.

Rosa lance en septembre un nouveau lieu de rencontres à Neder-Over-Heembeek (131 rue de Beyseghem - tout près de l'avenue des Pagodes) à raison de deux fois par mois, à 17h (prochains RV : 4.9, 28.9). Marie-Claire aimerait aussi en commencer un à Waterloo. Pour tout renseignement complémentaire, contactez Claire André au 02-646.46.33 ou passez lui rendre une petite visite au bureau

du Collectif, 47 rue Malibran à 1050 Bruxelles (tout près de la place Flagey).

Les heures de permanences sont prévues les lundis et mercredis de 9h à 13h et les mardis et jeudis de 12h30 à 17h mais il peut arriver que la permanente doive s'absenter pour un rendez-vous extérieur dans ces heures. Aussi, mieux vaut téléphoner avant de passer.

## Dossier : Sanctions du chômage

Le collectif a réalisé un dossier, constitué d'une compilation d'articles de presse et de témoignages concernant les sanctions du chômage. Il contient 30 pages et tente de répondre à différentes questions :

- Qui peut être sanctionné et comment ?
- Comment se défendre ?
- Combien de personnes se font-elles sanctionner par an ?
- Les visites des contrôleurs de l'ONEm sont-elles légales ?

Vous pouvez l'obtenir en versant 85 FB (35 FB + 50 FB frais d'envoi) au n° de compte 523-0800384-15 (avec la mention : dossier sanctions) ou passer le chercher au bureau du Collectif.

Nous préparons aussi un **document informatif de 4 pages sur ce même sujet**. Nous le réalisons en collaboration avec Paul Blanjean,

responsable national des travailleurs sans emploi de la C.S.C., avec la Ligue des Droits de l'Homme, Promotion des Droits sociaux et différentes associations de sans emploi. Serdu nous l'a aimablement illustré.

Le document commence par expliquer ce qu'il faut faire quand on reçoit la lettre de l'Onem annonçant la suppression des allocations pour les chômeurs cohabitants de longue durée et quelles sont les possibilités de recours. Les pages centrales contiennent des témoignages, commentaires. Ceux-ci font le lien avec les revendications des associations de sans emploi.

Ce document devrait être distribué le lundi 28 septembre dans un maximum de files de pointage. **Si vous désirez l'obtenir, demandez-le au bureau du Collectif ou, mieux, venez nous aider à le distribuer.**

## Droits devant

### Droits devant

110 rue des Rentiers, 7100 La Louvière, tél.: 095/51.53.43 • Contact : Rose-Marie Buys

« Droits devant » organise une Conférence-débat : « **Quelles alternatives à l'exclusion ? Quelle mobilisation ? Quelles perspectives d'actions après le 11 ?** »

Avec la présence des marcheurs du Collectif belge des Marches européennes, des membres du CRI et de Génération active, d'Andréa Réa: (sociologue à l'U.L.B.), de Jean-Marc Lauwers (appel des 600), Bernard Braglia (F.G.T.B.).

**Samedi 5.9.98 à 15h**

**Arts et Métiers, rue Paul Pastur (grand bâtiment au coin du parc), La Louvière**

*Dans les journaux prochains, nous espérons pouvoir vous communiquer plus d'informations à propos des initiatives de sans emploi, minimexés, précaires, ... et vous donner le programme d'activités de Mordicus, Chômeurs actifs, Nous ne sommes pas des poires, etc... Si vous voulez que nous répercutions des activités de votre association, faites-le nous savoir, nous le ferons avec plaisir. Vous pouvez également nous envoyer vos articles. Pour ce faire, il suffit de nous les faxer au 02 - 646.46.33 ou de nous les envoyer au Collectif Solidarité contre l'exclusion, 47 rue Malibran, 1050 Bruxelles.*

# Intoxication

Marie-Claire  
Bero, Waterloo

Tous les jours nous sommes confrontés à une société comparable à une entreprise qui échappe aux types de vérification sur les faits de son fonctionnement. Et les essais de contrôle se heurtent toujours aux dérobades.

Nous avons un pouvoir autocratique qui nous gouverne. Ils tiennent ce pouvoir par les mots, s'en servent comme la meilleure des intoxications.

Tandis que les discours sont de miel, les lois sont généralement établies pour justifier ce pouvoir égoïste avec des contraintes presque toujours basées sur des arguments de peur, de menace.

Les discours officiels, proclamés dans les médias sont édifiants de l'intoxication que nous subissons. Une manipulation que beaucoup connaissent déjà, sont les statistiques sur le

nombre de chômeurs. Mais la dernière en date est celle, insidieuse, qui émane du Centre pour l'égalité des Chances et de la lutte contre le racisme.

Grâce à une redoutable manipulation des mots, nous passons de la lutte contre la

discrimination à la « discrimination positive », y ajoutant même : « un choix nécessaire ».

Ce terme est paraît-il traduit de l'américain. Mais en lisant les définitions de ces deux mots dans les dictionnaires de la langue française, ils se contredisent absolument.

Les décideurs de ce terme reconnaissent tout de même qu'étymologiquement, le mot discrimination signifie établir jusqu'à une ségrégation, mais par une extraordinaire gymnastique, ils arrivent à dire « l'égalité par la différenciation ». Laissant croire ainsi au respect de nos différences.

Ceci est tout à fait injurieux. Veut-on nous imposer l'égalité d'une justice à deux vitesses,

d'une médecine à deux vitesses, d'un enseignement à deux vitesses, etc...Car, le terme « discrimination positive » est bien d'accepter (positif comme bon et heureux) de traiter un groupe plus mal qu'un autre (discrimination).

Tout cela est double discours, démagogie et langue de bois. Il ont un atout très solide, ils n'ont pas peur d'être ridicules et cela peut très bien marcher.

Il faut clarifier et approfondir les discours, trouver les contradictions, les confronter aux pratiques exercées. Il faut les piéger à leurs propres discours. Ne plus se contenter du semblant d'espoir du meilleur qu'elle nous apporteraient. Nous risquerions de l'avoir après la mort et ça, c'est la manipulation la plus réussie pour admettre nos malheurs qui sont bien souvent des injustices.

Le mot politique fait peur. Cette peur profite à qui ? Il est vrai que ce mot est lié à des affaires très laides, mais la politique, c'est d'abord et simplement, le boire et le manger, d'aujourd'hui et de demain de chacun. C'est un mot qui parle pour nous. Il faut le reprendre à ceux qui l'ont bafoué.

La politique est faite pour servir socialement.

Tous, nous avons nos expériences, nos richesses d'idées, là se trouve le réel changement en profondeur car de plus en plus nous pouvons les partager, les échanger. Toutes nos opinions, tous nos projets sont à écouter.

Nos autorités ne peuvent pas parler pour nous. Ils n'ont pas notre expérience.

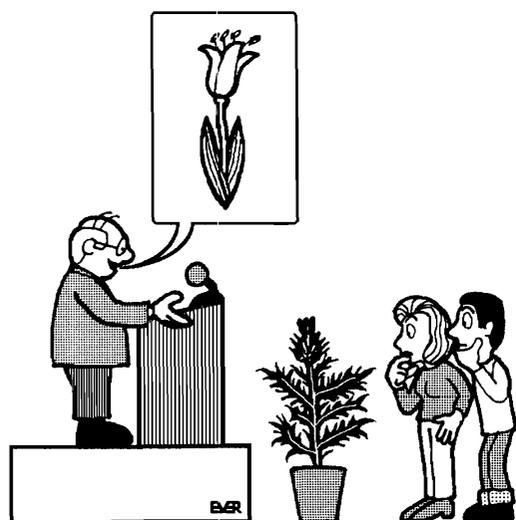
Il est dit dans la Déclaration des Droits de l'Homme que la pauvreté est peut-être l'injustice la plus fondamentale et la plus répandue. Les signataires veulent mettre fin aux injustices sociales et prévenir les conflits. Ils veulent favoriser de meilleures conditions de vie.

Servons-nous de ces mots qui parlent pour nous en profondeur. Pensons comme ceux qui défendent la Déclaration des Droits de l'Homme, qu'au contraire des piles, elle ne s'use que si on ne s'en sert pas.

Surtout n'oublions pas que la Belgique a signé la dite Déclaration des Droits de l'Homme. Elle doit donc s'y conformer.

Rendez-vous dans les lieux de parole.

Témoignages



# Mon École, comme « Elle » la veut !

L'Enseignement de la Communauté Française possède, aujourd'hui, notifié dans un décret, ses objectifs fondamentaux, ses missions essentielles. Désormais, tous les acteurs concernés connaissent le texte de la pièce dans laquelle ils jouent.

Toutefois, bien que chacun le connaisse, il semble que le producteur n'ait pas beaucoup tenu compte des conditions de travail des uns et des autres en coinçant la mise en scène dans un carcan budgétaire imposé par une real-politique toute néo-libérale. D'ailleurs dans cette nouvelle pièce, tous les acteurs ne sont pas égaux devant le texte !

*Sonia  
Bonkowski,  
enseignante au  
campus  
St. Jean,  
à Molenbeek  
(Bruxelles)*

## L'école à deux vitesses : fin d'un idéal égalitaire

La notion d'« Humanités » qui dominait, jadis, le secondaire est maintenant remplacée définitivement par la notion de filières.

Deux grandes filières sont, en effet, proposées et déterminent la carrière scolaire de ceux qui s'y engagent. L'une dite « Générale et de Transition » dont le but prioritaire est la poursuite d'études; l'autre dite « Technique et Professionnelle » dont l'objectif premier est l'entrée dans la vie active.

Ces deux orientations majeures ne seraient pas contestables si elles ne s'inscrivaient pas dans un contexte d'effilochage de l'idéal d'égalité que l'enseignement a toujours tenté d'atteindre jusqu'ici.

Or l'on assiste actuellement à une forme de marchandisation de l'École où certains établissements promettent une éducation d'élite et des diplômes en béton tandis que d'autres accommodent les restes et socialisent les masses incultes.

D'aucuns rétorqueront qu'il en était déjà ainsi... peut-être ! Fallait-il donc avaliser cet état de fait par un décret ? N'aurait-il pas mieux valu enrayer le phénomène par un texte organisant les choses tout autrement ?

Il s'agit bien, hélas, cette fois, de la fin du modèle démocratique d'un enseignement unitaire. L'École à deux - voire à plusieurs - vitesses est décrétée.

## Une logique néo-libérale de sélection

Des études universitaires l'ont démontré, l'appartenance sociale détermine en grande partie le parcours scolaire de l'enfant.

Le système mis en place impose une orientation précoce : en effet, dès la fin du 1er degré du secondaire c'est-à-dire vers 13/14 ans l'enfant est engagé dans l'une ou l'autre des deux grandes filières. Bien que tout le discours, très démagogique de la ministre Présidente, tente de présenter ce 1er degré comme étant celui de toutes les chances, il n'en garde pas moins son rôle sélectif. En effet, un « passage automatique » (c'est-à-dire sans redoublement) entre la première et la seconde année du secondaire est permis malgré les échecs. Chaque enfant peut progresser à son rythme (et cela est très bien !) pour atteindre le socle des compétences nécessaires à son passage vers le degré suivant puisque des aides, des renforcements lui sont proposés.

Cela peut paraître à première vue séduisant. Toutefois, cette réforme vient dans un contexte de restrictions budgétaires où l'objectif est de réduire la charge financière du redoublement. Celui-ci a, en effet, déjà pratiquement disparu en primaire, et est également abandonné au deuxième degré dans les sections professionnelles !

D'autre part, le taux d'encadrement dans les écoles a été réduit de 3.000 emplois entraînant une augmentation du nombre des élèves par classe dans bon nombre d'établissements. Dans ce contexte, l'on voit souvent la remédiation organisée sous forme de classes de niveaux. Les plus faibles sont regroupés afin d'être orientés vers les filières Technique et Professionnelle. La sélection et l'exclusion sont ainsi renforcées.

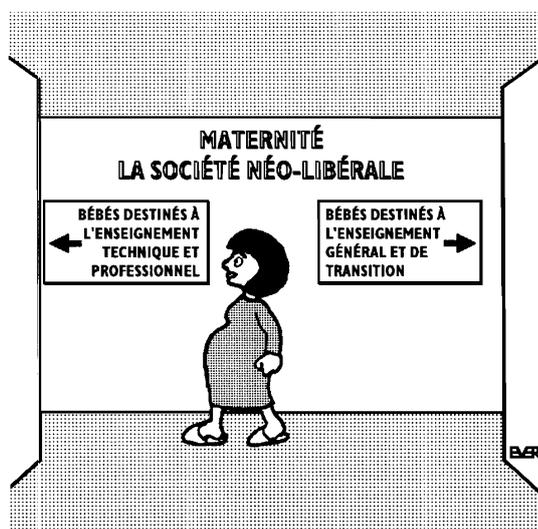
De plus, s'ajoute à cet aiguillage scolaire l'investissement éducatif des familles. L'accès à la culture, sous ses formes diverses, dépend, hélas souvent, du poids du portefeuille des parents. A papa et maman de payer des cours

*A lire... A débattre*

particuliers, des livres, des sorties culturelles s'ils le peuvent ! Car personne n'est dupe, la gratuité de l'enseignement n'est qu'un slogan !

## Une distribution des savoirs conditionnante

Organiser un enseignement basé sur un système d'orientation à deux vitesses a comme conséquence inévitable une distribution des savoirs très spécifique. En effet, dans un tel contexte la tentation est forte d'instrumentaliser les programmes scolaires en fonction des « besoins » de l'entreprise.



C'est ainsi que l'on voit dans la filière Technique et Professionnelle se réduire comme peau de chagrin les branches de formation « générale ». En effet, des profils de qualification sont aujourd'hui déterminés par des fédérations d'industriels. Ceux-ci engendrent un certain utilitarisme des programmes scolaires pour toute une série de ces formations.

Par ailleurs, cloisonner les disciplines c'est obstruer chez le jeune la vision globale qu'il doit avoir du monde pour être capable de le comprendre et de s'y inscrire. Pour jouer, demain, son rôle de citoyen responsable capable de défendre ses droits il doit avoir accès à une multitude de savoirs : comprendre l'Histoire pour échapper à un certain déterminisme, déchiffrer des documents et en rédiger, s'informer, polémiquer, développer un esprit critique ... bref, être un acteur actif dans la société. La tendance actuelle est, hélas, de former des professionnels qui, bien que compétents, ne seront que le prolongement de

leur machine, ignorant le sens que prend l'Histoire.

Individus dont l'employabilité est mise au service d'une logique néo-libérale qui détricote progressivement leurs droits et les fondements de la démocratie.

## Une démocratie de carton-pâte : tout est permis, rien n'est possible

Le décret précise par ailleurs qu'outre sa mission de transmission des savoirs, l'Ecole doit également (et c'est heureux) prendre en charge l'éducation à la citoyenneté des jeunes qui lui sont confiés.

Il s'agit là d'une tâche noble mais hélas également faussée ! Comment exiger de l'Ecole un esprit et un fonctionnement démocratique dans une société qui le devient de moins en moins ? N'est-ce pas là exiger du monde enseignant une pratique qui semble se perdre chez nos dirigeants ?

Pourtant, comme l'explique très bien le pédagogue français Philippe MEIRIEU dans son dernier livre « L'Ecole ou la guerre civile » (éd. Plon), il faut impérativement réinsuffler les valeurs démocratiques dans l'organisation scolaire et les pratiques pédagogiques. Toutefois, cela ne s'invente pas d'un coup de décret !

Entamer un dialogue constructif avec les jeunes en classe, mettre sur pied un projet d'Etablissement dynamique, créer un Conseil de Participation où enseignants, élèves et parents collaborent concrètement, nécessite des temps et des lieux de parole.

Or, rien, à nouveau, dans le texte ne précise les moyens offerts aux écoles pour vivre ces ambitions. Aucun temps de concertation (ou si peu) n'est dégagé pour une réflexion d'équipe pédagogique; seule la bonne volonté et l'investissement personnel des enseignants sont mis à contribution. La formation continuée des professeurs et éducateurs reste encore fort liée à l'autorisation d'une direction d'école souvent coincée par des impératifs organisationnels contraignants.

La participation active et positive des parents dépend souvent du milieu socio-professionnel de ceux-ci. Leur engagement au sein du Conseil de Participation de l'établissement que fréquente leur enfant va dépendre de la représentation qu'ils se font de l'Ecole ainsi que de leur propre vécu scolaire.

Faire du jeune un « citoyen responsable dans une société démocratique » reste un voeu pieux pour la simple raison que l'Ecole, telle qu'elle est organisée aujourd'hui, reproduit et renforce les inégalités sociales.

### **Une École comme je la veux**

Pour garantir à tous des chances égales d'émancipation sociale,

- il aurait fallu proposer une formation commune unifiée jusqu'à 16 ans et non des filières hiérarchisées et spécialisées ;
- il aurait fallu encourager l'organisation de classes hétérogènes tant au niveau des aptitudes des uns des et des autres que de la provenance socio-culturelle des élèves et briser ainsi les ghettos ;
- il aurait fallu mettre fin à la concurrence entre écoles et réseaux en restreignant la totale liberté des parents et empêcher ainsi un rapport de consommateur dans un enseignement de « semi-marché » ;
- il aurait fallu aussi garantir des moyens aux

établissements pour promouvoir une réelle « école de la réussite » afin d'enrayer la dualisation de l'enseignement. Au cours des 20 dernières années, ce ne furent que des coupes sombres dans le budget alloué à l'enseignement et la formation. Sans doute pense-t-on en haut lieu qu'on peut faire plus avec moins !

- il aurait fallu garantir une formation de qualité des maîtres tant initiale que continuée afin de faire face aux nouvelles réalités et exigences relationnelles des jeunes générations. Or, le peu de cas que font les autorités politiques du statut des enseignants et de leurs conditions de travail démontre à tout le moins qu'entre discours et actes le fossé est grand.

L'Ecole, instrument de la démocratie, ferment de la justice sociale, garant de l'insertion socio-professionnelle, voilà ce que dit le texte de la nouvelle pièce produite par la Communauté française... mais chacun sait que le théâtre, ce n'est pas la réalité !!

# 13 juin 98, Cardiff

François  
Gobbe, Kairos  
Europe  
(Bruxelles)

Après Amsterdam et Luxembourg, le Pays de Galles, vieille région portuaire de mines et de charbon aujourd'hui appauvrie, accueille à son tour un sommet européen. Tout un symbole...

## Les plans nationaux : une juxtaposition de mesures plus qu'une stratégie

Les plans nationaux pour l'emploi des 15 États membres doivent y être confrontés suivant un cadre adopté à Luxembourg le 21 novembre dernier.

19 lignes directrices et 4 grands axes organisent les copies des « élèves » (États) européens :

- 1) L'insertion professionnelle (la fameuse « employabilité », l'accompagnement et la formation) ;
- 2) Le renforcement des entreprises (la diminution des cotisations sociales patronales sur le travail ou de la TVA...);
- 3) L'adaptation des entreprises (la modernisation ou l'aménagement du temps de travail) ;
- 4) L'égalité des chances (discrimination hommes/femmes, place des handicapés...).

Cet ensemble décidé à Luxembourg est plus une juxtaposition de mesures qu'une stratégie. Il s'agit de principes qui doivent s'insérer dans un cadre économique européen de stabilité budgétaire et financière.

Les principes de base à respecter dans la lutte contre le chômage restent ceux néo-libéraux des quinze dernières années fixés à Maastricht dans les fameux critères de convergence : moins de dépenses de l'Etat et de dépenses sociales et plus de soutien aux entreprises. L'Union sacrée scellée entre les États européens reste dans la ligne d'abord de l'Euro !

Les nouveaux accents en matière d'emploi concédés à Amsterdam dans la foulée de victoires électorales de la gauche en France et en Grande-Bretagne par les autres États européens ont été dès Luxembourg savamment dilués :

- ainsi, la réduction du temps de travail à 35 heures est noyée dans une « flexibilisation »

ou un aménagement du temps de travail par année ou par carrière...qui n'est pas exclue mais reste à négocier !

- La soi-disante « stratégie coordonnée pour l'emploi, comme le constate le CRISP, ne fait pas de la réduction du temps de travail une piste privilégiée pour relancer l'emploi » (CH 1588-1589 p.24). Le point de désaccord reste une réduction sans perte de salaire comme le défendent les syndicats.
- Le niveau même des salaires n'entre même pas en ligne de compte, sinon pour faire pression vers le bas comme le demande la Commission dans ses dernières recommandations proposées au sommet de Cardiff. Il ne s'agit à aucun moment de sortir du cercle déflationniste.

**La philosophie globale des principes arrêtés à Luxembourg est de rendre le marché du travail accessible à tous :** employeurs et travailleurs, mais avec pour les uns la diminution du coût du travail assurée et toujours sans compensation contrôlable, pour les autres une promesse de facilités accrues à s'insérer comme demandeurs; le tout est pratiquement payé par la modération salariale, à moins que ce ne soit par de nouvelles réductions sociales...ce n'est pas précisé.

La question du financement alternatif des mesures sociales n'est pas abordée. Les seuls objectifs précis (les 3 Premières mesures) en matière d'emploi proviennent



pourtant des récentes mesures françaises : l'offre d'un emploi aux jeunes dans les 6 mois ou après 6 mois, le nouveau départ offert aux chômeurs de longue durée dans les 12 mois et les mesures actives (ALE) le tout sous le chapeau général de « l'employabilité », terme emprunté au langage de Tony Blair, et qui vise le développement de la capacité d'insertion sur le marché du travail et donc notamment les formations ou le premier emploi.

### Le résultat

Pas de quoi s'exciter. Rien de bien neuf. Juste un peu d'ordre dans le désordre, de quoi un peu mieux se connaître ou s'y reconnaître.

Une copie française très détaillée avec les 35 heures, les projets Aubry sur l'insertion professionnelle et sa relative mise à distance à l'égard des critères de convergence - la France devient en effet le dernier élève de la classe européenne en matière de déficit public (2,9% du PIB) ! -, des scandinaves et des allemands réticents à l'égard de cet inventaire naturellement tournés vers la formation, et des anglais qui pratiquent un libéralisme social et menacent leurs chômeurs de perte d'allocation !

Tout le monde réduit le coût du travail en faveur du patronat, mais avec ou sans compensation fiscale, taxe écologique ou TVA... dans un cadre européen de dumping fiscal, voire social. En Belgique, faute d'accord plus global entre patrons et syndicats, les discussions sont reportées à la rentrée de septembre. Le gouvernement met sur la table les fruits relatifs de l'embellie économique - 18 milliards par an - et décide d'en accorder une moitié à la réduction des cotisations sociales patronales programmée sur 6 ans (généralisation du Maribel soit 6 x 9 milliards). L'autre moitié serait conditionnée à des accords sectoriaux. Beaucoup de clarté donc en matière de réduction des coûts du travail, le flou sur les objectifs à atteindre en matière d'emploi, comme le fait remarquer F. Van Keirsbilck (CNE) dans sa note du 26 mai 1998. Rien non plus sur les mesures alternatives en matière de financement et de fiscalité de toutes ces mesures qui restent cadencées aux exigences de « la convergence de Maastricht » .

### Conclusion

Un séminaire se tiendra à Vienne à l'automne prochain. Il réunira États membres, Commission et partenaires sociaux, en particulier des représentants des petites et moyennes entreprises. Les objectifs restent limités, aux dires de la Commission, plutôt une coordination de politiques et la mise en œuvre de règles permettant de créer de nouveaux postes de travail.

Au niveau européen, ces mesures n'apparaissent pas en mesure de lutter contre un chômage de masse persistant qui s'accompagne d'une précarisation des formes de travail (temps partiels, contrats temporaires et statuts divers) et d'une dégradation sociale lente et progressive (détricotage de la sécurité sociale).

*La suite dans le prochain numéro :  
« L'Europe, l'emploi et les résistances »*

*A lire... A débattre*

# La Marche mondiale contre le travail des enfants

Bénédicte  
Paquay

Lancée officiellement à Manille le 17 janvier 1998, la Marche Mondiale est un vaste mouvement regroupant divers acteurs de la société civile, dont les organisations de travailleurs, les ONG et les groupes de défense des droits de l'homme et de l'enfant, en particulier le droit à une éducation gratuite et digne de ce nom et le droit à une vie exempte de toute exploitation économique et de toute forme de travail pouvant nuire au développement physique, psychique et social de l'enfant.

Tout au long de son périple, des jeunes et des adultes ont traversé l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Europe pour mobiliser l'opinion publique et faire pression sur les décideurs économiques et politiques. Les marcheurs, parmi lesquels des enfants travailleurs arrivaient à Genève, début juin, pour lancer un appel aux participants de la Conférence internationale du Travail qui débattaient d'un projet de convention sur le travail des enfants.

Les objectifs de la Marche Mondiale étaient :

- susciter une prise de conscience sur le travail des enfants ;
- inciter les Etats à ratifier les conventions et à appliquer les lois existantes relatives au travail des enfants ;
- mobiliser les ressources nationales et internationales nécessaires à l'accès de tous à l'éducation ;
- exiger l'élimination immédiate des formes les plus intolérables du travail des enfants ;
- inciter les consommateurs et les employeurs à entreprendre des actions ;
- assurer la réhabilitation et la réintégration des jeunes travailleurs.

La plate-forme internationale de la Marche Mondiale a décidé, lors de ses ateliers de discussion, de donner la priorité de ses actions futures, à la consolidation des liens entre les organisations participant à la Marche et à la réflexion sur des programmes qui pourraient être mis sur pied pour les enfants travailleurs engagés dans le mouvement.

Quelques pistes ont été dégagées, parmi lesquelles la création d'un fonds pour les enfants marcheurs, la mise en commun et la diffusion des informations au niveau local et national, la diffusion de l'information émanant du secrétariat international aux coordinations nationales sur les activités de suivi de la Marche, la formation d'un réseau d'interlocuteurs qui pourraient intervenir lors d'action sur la question et qui se composerait notamment des enfants marcheurs.

**« Go, go Global March. Downwards Child Labour. We want education. Children need happiness... ».** La clameur qui s'est élevée à Genève à la fin du printemps dernier doit continuer à être portée. Il faut rester attentifs au suivi de cette incroyable aventure si nous voulons faire ne fut-ce qu'un petit pas - c'est déjà cela de pris sur l'adversaire - vers un monde plus juste et plus humain où l'enfance ne sera plus sacrifiée.

Dans le prochain numéro de ce journal, vous trouverez une analyse de la problématique du travail des enfants et une présentation du contenu du projet de nouvelle convention sur le travail des enfants, discuté à l'OIT (86<sup>e</sup> session, le 2.6.98), qui sera soumise à la ratification des Etats.

## La Marche globale contre le travail des enfants est passée par Bruxelles... témoignage

Antoinette  
Brouyaux

Ce samedi 16 mai, soleil et vent étaient au rendez-vous de la Marche globale contre le travail des enfants. Encore heureux, car les citoyens belges, eux, n'y étaient pas en masse. Récolte d'empreintes de pouces sur la Place de la Monnaie, gonfler de ballons très

concurrentiel entre ballons verts et rouges se multipliant en grappes pour accompagner le cortège de 200 ou 300 personnes qui s'ébranle, rue de l'Ecuyer.

Et les slogans fusent : « *Global march for education ! Downwards child labor !* »

A lire... A débattre

La voix perçante d'une fillette au visage cuivré donne la cadence. Nous répétons, maladroits, et émue, je revois les derniers jours de la Marche Européenne contre le chômage en juin 1997, quand nous apprenions les slogans des uns et des autres, en espagnol, en anglais, en arrivant à Amsterdam.

Le chemin est vite parcouru jusqu'au Parlement Belge, et là, comme nous ne sommes pas très nombreux, tout le monde peut passer la porte. Nous nous retrouvons dans l'hémicycle avec une poignée de parlementaires pour deux longues heures de consensus mou - évidemment qu'on est tous d'accord de lutter contre le travail des enfants ! Il faut être patient et attentif pour débusquer sous ce bouquet de bonnes intentions, les boutons qui offrent matière à débat.

Si nous participions à la marche globale contre le travail des enfants, au moins, cela nous mènerait quelque part.



Mais nous sommes surtout là pour entendre José, de Mexico qui nous raconte sa vie de gamin des rues, depuis l'âge de 7 ans. Mary Benamine, des Philippines, qui explique le travail de nuit, les sacs de fertilisateurs - 50kg - à porter de 7h du soir à 7h du matin, dans le froid, pour un dollar par jour, et le manque de sommeil pour aller à l'école l'après-midi. Alfred Firi, de Zambie, qui s'est lui aussi retrouvé à la rue à 6 ans, et la galère jusqu'au jour où il a croisé le chemin d'une association, qui a fait de lui un militant...

Contre tout cela, on ne voit pas très bien ce qu'on peut faire, ici. On est évidemment convaincus que la mondialisation de l'économie

nécessite une mondialisation de la démocratie, du mouvement social. Mais comment faire ....

Moi qui ne suis jamais rentrée dans aucun Parlement du monde, je les découvre en même temps que la petite, qui répète inlassablement « we want education » en se mettant au lit. Trois mots d'anglais, appris avec des gamins de toutes les couleurs, Lorette a enfin compris pourquoi c'est si gai, de faire de la politique.

« C'est dommage, hein maman, qu'il n'y avait pas plus de monde ... » Hé non, Gino Russo n'est pas remonté au créneau, tout ça c'est la faute à Dutroux qui s'est évadé. A force de pleurer nos propres misères, et notre vieux système tout rouillé qui se dégingue de toutes parts, on n'a pas trop le temps de les voir arriver, ces nouveaux acteurs de la démocratie venant du bout du monde. Qui le voit, ici, ce mouvement social global qui se construit sur le modèle d'internet, à l'horizontale, de la Corée au Chiapas en passant par Bruxelles ?

Le mercredi 20 mai, les marcheurs internationaux étaient reçus au Parlement Européen. Kailash Satyarthi, le coordinateur international, un ingénieur indien qui a consacré sa vie au combat contre l'esclavagisme, avait rejoint les marcheurs pour les trois dernières semaines de la marche globale, aboutissant le 2 juin à Genève, dans l'enceinte de l'Organisation Internationale du Travail. Discours argumenté, belle prestance, Satyarthi n'est pas encore connu des activistes européens. Il va falloir élargir nos carnets d'adresse ....

A lire... A débattre

# La remédiation polyvalente : une révolution pédagogique ?

Marie-Rose  
Clinet

Texte  
initialement  
paru dans le  
numéro 24  
(juin-juillet  
1998) de la  
revue

Ensemble et  
reproduit avec  
l'autorisation  
de l'asbl  
Créasol de  
Liège.

Sous le titre « la remédiation polyvalente, une nouvelle révolution pédagogique », Michel Spronck de l'Institut Maraite donnait en mai dernier une conférence-débat au Centre social italien de Rocourt. Encore une révolution pédagogique, diront ceux qui font le gros dos sous les pseudo-innovations depuis des années ? Mais cette fois, ceux qui la prônent la font vraiment...

Michel Spronck a fait de la remédiation polyvalente bien avant d'inventer le terme.

Dix-neuf années d'une pratique fondée sur la foi dans les capacités de chacun : il n'y a pas d'élèves doués ou pas doués pour telle matière; sauf déficit psychomoteur grave, tout individu est capable de maîtriser un cursus général. Une pratique reposant aussi sur une analyse sociale : dans le contexte actuel, l'enseignement ne peut plus se permettre de sélectionner. Naguère, l'enseignement orientait les élèves vers différentes filières hiérarchisées, certes, mais qui permettaient toutes l'insertion. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et l'orientation met d'un côté ceux qui seront inclus et de l'autre côté ceux qui seront exclus. D'où la nécessité de mettre en place un système d'apprentissage qui évite la sélection par l'échec.

Les premiers apprentissages (la parole, la station debout, la marche) sont infiniment plus complexes que les apprentissages scolaires. Comment se fait-il que les individus qui ont développé les premiers calent sur les seconds ? Peut-être parce que pour les premiers, ils apprenaient et que pour les seconds, ils doivent étudier. L'apprentissage fait génétiquement partie de l'individu. L'enfant

L'Institut Maraite propose la remédiation polyvalente aux élèves à tous les niveaux de l'enseignement et pour toutes les matières (pendant les vacances et durant l'année scolaire). A partir de septembre, il organise également des formations à la remédiation polyvalente pour les parents et les enseignants.

**Renseignements:** Institut Maraite asbl, rue du Bois de Mont, 174, 4101 Jemeppe-sur-Meuse. Tél.: 04-233.65.13 (également fax lundi et mercredi) ou 075-37.15.47

pose naturellement des questions. S'il se fait rabrouer, il relègue ses capacités d'apprentissage au niveau latent. Les premiers apprentissages reposent sur une forte motivation car ils répondent à des besoins très forts. Par contre, quand on étudie, on doit entrer dans des structures fixées qui ne nous appartiennent pas. Conséquence : on stocke la « bonne réponse » jusqu'à l'interro puis on l'oublie pour faire de la place.

## Remédiation...

La remédiation se distingue radicalement du rattrapage. Celui-ci remet l'élève en difficulté à niveau en travaillant sur le produit, c'est-à-dire sur la « bonne réponse » à obtenir par n'importe quels moyens (y compris ceux incompatibles avec la suite de l'apprentissage). La remédiation, par contre, développe des démarches pertinentes, à l'issue desquelles la « bonne réponse » vient comme une récompense. Elle réveille les capacités d'apprentissage latente.

## ...polyvalente

La remédiation est d'abord dite polyvalente parce qu'il y a une volonté de décloisonner les cours (une des raisons de l'échec au cours de maths est qu'on n'y fait pas assez de français) et les différentes parties d'un même cours (par exemple la théorie et la pratique, ce qui se fait très peu au cours de math, quand on restitue les théorèmes dans la partie théorique et qu'on met en œuvre autre chose pour résoudre les exercices). En décloisonnant, on évite de se priver des apprentissages préalables que l'élève a acquis à l'école et en dehors de l'école et dont on peut se servir moyennant quelques adaptations mineures. Dans la vie courante, nous restructurons en permanence tout ce que nous savons pour avoir accès facilement aux informations.

La remédiation est aussi dite polyvalente parce qu'elle vaut pour toutes les matières. Un remédiateur polyvalent peut assister des élèves même et surtout dans les matières dont il n'est pas spécialiste. Les natifs ne sont pas les mieux placés pour transmettre une langue. Ils peuvent être des références mais des non-natifs sont peut-être mieux à même de créer une relation

entre l'élève et la langue. En effet, c'est difficile de se mettre à la place de l'élève quand on domine une matière et qu'on ne sait pas comment on l'a assimilée.

Enfin, la remédiation est polyvalente parce qu'elle vaut pour tous les niveaux de l'enseignement, vu que les problèmes sont partout semblables : le plus souvent des problèmes de relation et de structuration.

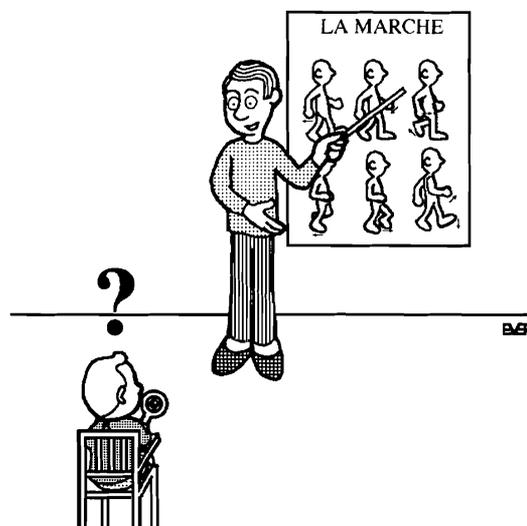
L'individu a besoin de vivre la réussite dans différents domaines pour faire ses choix autrement que pour échapper à l'échec. Choisir par élimination est inadmissible. D'abord en raison des filières de relégation qui mènent à l'exclusion, mais aussi pour une raison plus fondamentale : en s'orientant sur base de leurs échecs, les élèves sont atteints dans leur estime d'eux-mêmes (« Je ne suis pas doué en... », ou pire : « Je ne suis pas doué »).

### Conditions pour être remédiateur

La condition essentielle est d'avoir le point de vue de l'élève. L'enseignant est là pour assister l'élève dans l'observation d'un objet, pour l'aider à se poser des questions. Pour cela, l'enseignant doit garder une curiosité permanente ne se limitant pas au domaine enseigné. En développant des activités dans différents champs de savoir, il favorise la rétroaction vers différents domaines spécialisés. Une bonne manière de garder le contact avec le point de vue des élèves est que les enseignants restent eux-mêmes en situation d'élève. Cela peut se faire si les enseignants travaillent ensemble, autrement dit si chacun se retrouve élève devant la matière de l'autre. Il est alors plus facile de repérer les problèmes et de chercher leurs causes.

Il faut aussi sortir d'un piège : les enseignants seraient des transmetteurs de savoirs. En fait, les savoirs sont partout. L'enseignant a pour fonction de voir si la question que l'élève se pose est une bonne question par rapport à l'acquisition du savoir et d'aider l'élève à créer des cadres où situer ses savoirs. Les cadres s'installent progressivement en fonction des nécessités. Or, aux différentes étapes du cursus scolaire, les discours tenus peuvent compromettre la suite des apprentissages. Par exemple, on dit en primaire que quatre moins

cinq, ça n'existe pas. Un an plus tard, au cours d'algèbre, ça existe. Il vaudrait donc mieux dire au départ que ça existe mais qu'on ne s'en occupe pas encore.



### Ça doit marcher pour tout le monde

Ce qui est le plus important est de ne pas fermer des portes. Michel Spronck évoque l'histoire d'une fillette qui avait rayé la notion de temps qui passe de son mental parce qu'elle s'était trompée quand elle avait appris à lire l'heure et qu'elle avait été envoyée hors de la classe. Elle se serait retrouvée dans l'enseignement spécial si le mécanisme qui l'avait fait se tromper n'avait pas été mis à jour. En fait, en demandant : « Quelle heure est-il? », on pose implicitement une double question qui a à voir avec le sens de la petite et de la grande aiguille. La petite fille avait mis en œuvre un comportement allant dans le bon sens mais ne donnant pas le bon résultat parce qu'elle s'était perdue dans l'implicite. En jugeant la fillette trop « limitée » pour poursuivre dans l'enseignement ordinaire, l'école se débarrassait du problème qu'elle avait elle-même créé... A contrario, l'obsession de Michel Spronck est que « ça doit marcher pour tout le monde ».

Pour donner une idée de sa méthode, il cite l'exemple d'un étudiant venu le trouver avec un cours intitulé « hydraulique et systèmes asservis », matière passablement exotique pour lui. Il demande d'abord à l'étudiant de lui présenter son cours, en commençant par l'interroger sur la signification du titre, puis sur la table des matières. Ensuite, l'étudiant et lui considèrent les applications. C'est en cherchant à mettre en rapport les formules et les schémas qu'ils découvrent la nature du problème. Le fond de la démarche est d'avoir confiance en quelque chose qui doit forcément être là.

Et si on commençait par là dans l'enseignement, avant de devoir le faire en remédiation ?

A lire... A débattre

# Une jeunesse en quête de sens

un exposé de  
Guy Bajoit,  
Forum  
Jeunesse,  
Namur, 4.4.98

La conclusion générale de notre recherche est le constat d'une tension entre l'individu et la société, particulièrement sensible chez les jeunes.

Le changement fondamental dans la jeunesse d'aujourd'hui est que le lien avec la société qui l'entoure n'est plus un lien d'évidence, d'adhésion. Le rapport des jeunes à la société est aujourd'hui critique, problématique, distant, instrumental, réflexif, lucide, et va parfois jusqu'au refus et au cynisme.

L'avenir proposé aujourd'hui par la société aux jeunes est celui d'une incertitude à visages multiples :

- incertitude matérielle ;
- perte de fiabilité du « système » (corruption, dysfonctionnements...);
- effilochement des solidarités (instituées, mais aussi privées : couple...), c'est un monde de compétition, du chacun pour soi ;
- incertitude, remise en cause des adultes eux-mêmes par rapport à leurs valeurs, d'où insécurité ;



**Face à ce monde d'incertitude, les jeunes développent différents types de rapports : il n'y a donc plus une, mais des jeunesses.** Ces rapports sont aussi la résultante d'une tension entre deux modèles culturels : le modèle industriel (social), antérieur, et le modèle identitaire (individuel), qui s'est développé depuis une trentaine d'années.

Certains jeunes peuvent gérer la tension de façon active :

- **logique pragmatique** : ces jeunes tentent de concilier les valeurs des deux modèles ;
- **logique de mobilité** : ceux-là se battent comme des loups pour « grimper » ;
- **logique autotélique** : certains se découvrent une passion, une vocation, une manière d'autoréalisation personnelle.

D'autres la gèrent de façon plus passive :

- **logique anomique** : incapables de se forcer à croire ou de formuler un projet de vie; ils se referment sur eux-mêmes, dans l'apathie ;
- **logique d'intégration** : cherchent refuge dans l'affirmation radicale des valeurs du passé; leur idéal est de rester à leur place, la même que celle de leurs parents, avoir une place dans la société, vivre normalement ;
- **logique hédoniste** : rejetant ce monde pourri, vivent le moment présent, jouissent de la convivialité avec leurs pairs; cultivent le « carpe diem », recherchent le bien-être physique, mental et affectif.

Entre le modèle culturel industriel et le modèle culturel identitaire, il y a un « mal-entendu » : les parents et les maîtres ont été élevés dans un autre modèle culturel, qui perd de son évidence, et auquel ils n'adhèrent plus eux-mêmes. Les conflits générationnels dans un univers instable sont encore plus difficiles à gérer.

Pour en savoir plus : voir « *Les jeunes dans la compétition culturelle* », par Guy Bajoit et Abraham Franssen (Presses Universitaires de France, 1997). Une présentation plus détaillée de l'exposé de Guy Bajoit est disponible au secrétariat (100 FB envoi inclus), ainsi que sur le site internet du collectif.

# Définition politique de la jeunesse

La jeunesse est-elle une catégorie éclatée, ou peut-on la considérer comme une « catégorie sociale »? Cette question est une notion récente; il n'y avait auparavant pas de perception par les sociologues d'une « réalité-jeunesse ».

Plusieurs définitions peuvent être avancées :

- une définition biologique (moment dans la vie) ;
- une définition interprétative : moment caractérisé par une série d'éléments qui lui donnent une certaine « éternité » ;
- une définition fonctionnaliste : en fonction des rôles sociaux ;
- une définition nominative : catégorie biologique qui ne correspond à aucune catégorie sociale ;
- sans définition : puisqu'« on » en fait partie, on sait ce qu'il faut faire.

## Comment définir des critères qui donnent une place spécifique à la jeunesse ?

La jeunesse est un état provisoire, aux limites floues, qui dépend d'autres paramètres sociaux, dans un contexte culturel en mutation. Deux principes sont importants : d'une part, la diversité, la multiplicité des situations qui se superposent, s'interpénètrent; d'autre part, les éléments communs dans la diversité : c'est une période de passage (professionnel, familial, économique).

Cette période de passage s'allonge actuellement : réalité contemporaine à

envisager comme enjeu politique.

Il faut aussi considérer que la jeunesse est une production sociale, créée par des choix d'autres personnes; c'est une période décisive du processus de socialisation.

C'est aussi une zone de vulnérabilité forte : les jeunes cumulent les facteurs de précarité; il suffit de voir les chiffres du chômage et de l'exclusion croissants chez les jeunes.

Les politiques de la jeunesse ne sont pas à la hauteur des défis :

- **il n'existe pas de politique de la jeunesse**, uniquement des dispositifs qui s'intéressent aux jeunes, en arrière plan des autres domaines politiques (il est aggloméré à d'autres domaines, comme un point subalterne) ;
- **les dispositifs ont pour objectif d'intégrer les jeunes dans la société**, et ne reconnaissent donc pas le jeune comme interlocuteur politique; c'est une notion « interprétative » de la jeunesse, une prolongation du contrôle social ;
- **les politiques actuelles sont « déductives »**, à partir de la somme des problèmes, plutôt que d'une réflexion sur le rôle de la jeunesse ; on traite les problèmes, les groupes à problèmes, plutôt que d'avoir une vision globale de la société ;
- **le caractère morcelé de la politique de jeunesse** pourrait être volontaire pour garder un contrôle social sur elle et ne pas la laisser jouer un rôle social moteur.

*compte-rendu  
d'un exposé de  
Henri  
Monceau,  
Socrates,  
Forum  
jeunesse,  
4.4.98, Namur*

## Parlement Jeunesse

Suite à la participation d'un jeune Belge au Parlement Jeunesse du Québec existant depuis 1949, un groupe d'étudiants liégeois a eu l'idée d'organiser une simulation au sein de la Communauté Française de Belgique. Avec un grand enthousiasme, ce petit monde, constituant l'asbl « Parlement Jeunesse », a frappé la porte des institutions qui ont répondu

favorablement à ce projet.

Le Parlement Jeunesse est composé de 75 jeunes francophones (de 18 à 26 ans) d'horizons divers et même de cinq québécois et une française (dont le regard extérieur était enrichissant et intéressant) ainsi que de plusieurs jeunes journalistes.

Le Parlement Jeunesse est souverain, a sa

*Christophe  
Pierroux*

propre constitution et réglementation ainsi que son propre gouvernement et son assemblée comme dans la réalité mais en évitant de reconstituer le système de partisanerie et de partitocratie.

Cette semaine fut donc l'occasion unique de vivre la vie d'un parlementaire :

- réunions de groupe ;
- questions orales aux ministres (et même aux députés) ;
- discussions des projets ou propositions de décrets en commission puis en séance plénière ;
- dépôt d'une motion de méfiance ou de confiance envers un ministre ou le gouvernement.

Chacun a la faculté (aussi bien les « Ministres » que les « Députés ») de déposer et de défendre un projet ou une proposition de décret et de voter individuellement sans se soucier des compétences et sans devoir suivre une ligne de parti.

Ce que j'ai pu observer et retirer de cette expérience est particulièrement intéressant. Tout d'abord, j'ai été agréablement surpris par le sérieux du travail des « députés » (souvent le travail en commission s'étalait très tard dans la nuit sans perte d'intérêt) ainsi que la qualité des interventions et l'intérêt à apprendre les mécanismes démocratiques et à comprendre la réalité du travail d'un parlementaire.

Les projets de décret soumis à l'assemblée sont les suivants :

- l'emploi de la langue française ;
- l'accès au logement ;
- l'instauration d'un service civil obligatoire ;
- la pollution automobile.

Tous ont été adoptés sauf le dernier car les mesures proposées pour lutter contre ce fléau étaient trop vagues et sans cohésion.

Les propositions de décrets examinées sont les suivantes :

- la généralisation de la vidéo-surveillance ;
- l'instauration d'une vignette autoroutière (plus particulièrement pour les étrangers) ;
- le mariage des homosexuels et le contrat de

vie commune (proposé par moi-même) ; Seule ma proposition a été adoptée (du moins une partie c'est-à-dire le mariage des homosexuels).

Les autres textes ont été rejetés : pour le premier pour des raisons d'atteintes à la vie privée, au contrôle et l'inefficacité de la mesure (déplace la délinquance mais ne l'enraye pas), et pour le second le principe d'égalité et l'inapplicabilité des articles.

Dans l'examen de mon décret, chacun a pu constater la difficulté de respecter la démocratie.

En effet, en commission, j'ai dû choisir entre le mariage entre homosexuels et le contrat de vie commune pour tous et la minorité a eu du mal à accepter cette idée et a quitté la séance (ce qui a déclenché l'indignation de plusieurs). Pourquoi la minorité, au lieu de réagir de cette façon, ne défend-elle pas ses idées et n'essaye-t-elle pas d'amender ce texte ou de le supprimer à la force de ses convictions ?

Ce qui montre que parfois on peut avoir des réflexes de dictature et qu'il reste beaucoup de travail pour faire assimiler le concept de la démocratie. En effet, la démocratie, c'est la majorité **et** la minorité. Sans la minorité, c'est le début d'un régime fasciste ou dictatorial.

# Profit individuel mais coût collectif

Jean-François  
Ramquet

Progressivement, résultat d'un matraquage médiatique et idéologique, le triomphe des thèses néo-libérales et de leur instrument, la pensée unique, pénètre chaque jour un peu plus les esprits des citoyens.

Et les thèses poujadistes ou extrémistes fleurissent comme les bourgeons du printemps. Ainsi, depuis quelques mois, un nouveau parti exploite des thèses simplistes et le désarroi de la population. « Vivant », puisque c'est de lui qu'il s'agit, s'affiche en effet en grand sur les panneaux publicitaires et dans les toutes-boîtes.

De manière synthétique, son programme suit trois axes :

- Primo, un revenu de base pour tous (non chiffré, ndr.).
- Secundo, une suppression des impôts sur le travail pour les salaires bas et moyens.
- Tertio, le remplacement des impôts sur le travail par une augmentation de la TVA.

Bref, bien que quelques lignes ne suffisent pas à cerner le contour des dérives présentes dans ce programme, on est en présence d'une utilisation tendancieuse de chiffres au service d'une idéologie. Sous des abords simplistes et attractifs des solutions sont proposées pour diminuer les impôts et le coût du travail.

L'impôt n'a certes pas bonne presse. Chacun considère peut-être qu'il en paye trop. Néanmoins chacun réclame une éducation, des transports ou des services publics de qualité. Et supprimer le rôle redistributeur de l'Etat, en restreignant son rôle, ne résout en rien, au contraire, la différence de taxation entre travail et capital, entre faible et gros revenus.

Quant au coût du travail, est occulté le fait que les cotisations de sécurité sociale ne sont en réalité rien d'autre qu'une partie du salaire dont les travailleurs ont décidé de confier la gestion à l'Etat par le biais de la sécurité sociale. Celle-ci finance dès lors les soins de santé, les allocations familiales, les pensions ou les allocations de chômage. Occulté également, le fait que en plus d'un coût collectif élevé (qui subit le plus la réduction des dépenses de santé ?) et d'une efficacité à court terme contestable (quid des effets d'aubaine et de

substitution ?) les avantages compétitifs avancés seront rapidement résorbés par un ajustement à la baisse de nos principaux partenaires commerciaux. En contrepartie d'un effort de la force de travail (et de ceux qui en sont exclus), aucun gain en terme d'emplois ne sera donc dégagé. Un beau gâchis et un bol de riz en perspective !

Au delà, rien n'est expliqué pour expliquer le financement des solutions proposées. Quid du maintien des droits à la pension, quid du devenir des soins de santé, quid de l'accessibilité et la pérennité des services publics ? Tant les recettes d'impôts que celles des cotisations sociales trouvent en effet affectation dans des dépenses précises au quotidien.

Par ailleurs, le recours à un financement par la taxation de la consommation (soit la TVA) est le plus injuste qui existe. L'individu gagnant 30.000 francs par mois paie en effet le même taux de TVA sur son bâton de chocolat que le rentier qui gagne 1 million par mois.

Enfin, le développement des thèses de « Vivant » donne en fait la possibilité aux employeurs d'utiliser de la main d'oeuvre bon marché, d'une manière très flexible et avec peu de contraintes.

Soit un ensemble de mesures pour générer un profit individuel important et un coût collectif non précisé !

A lire... A débattre

# Vivant : une vie PLUS AGRÉABLE, plus de LIBERTÉ, plus de BIEN-ETRE matériel... que voilà de belles promesses !

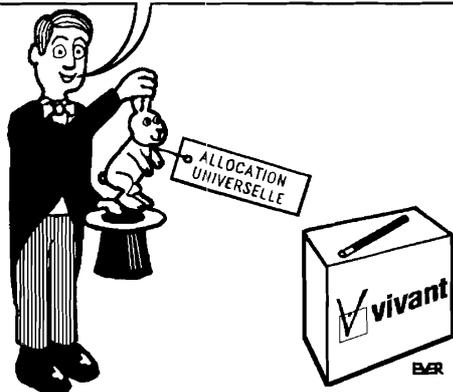
Claire André et  
Ghislaine De  
Smet.

En mai et juin 98, les affiches et publicités concernant ce nouveau mouvement politique ont pu se voir un peu partout. Financée par Mr Roland Duchatelet à titre personnel, cette campagne de promotion a coûté 20 millions<sup>1</sup>. Les « remèdes » proposés par Vivant sont présentés sous forme de slogans radicaux, son profil est anti-étatique et ultralibéral. Ils auraient pour conséquence : de diminuer les dépenses de l'Etat, d'augmenter l'efficacité des services publics, de supprimer le clientélisme politique, de promouvoir l'emploi et de changer plus facilement d'employeur, « le travail deviendrait un choix pas une obligation », de supprimer l'exclusion sociale, de mieux profiter de la vie...

**Nous reprenons ci-dessous un condensé des 4 propositions de Vivant, avec certains commentaires de Pascal Delwit, politologue à l'ULB<sup>1</sup>, ou du journal Le Soir.**

1 : Le Soir,  
15.6.98

Vous avez tous vu, Mesdames et Messieurs, qu'il n'y avait rien dans le chapeau, ni impôts, ni charges sociales!



## 1. Allocation universelle

Il n'y a donc pas de condition de travail pour obtenir cette allocation, on la perçoit qu'on soit chômeur, minimexé, ou femme au foyer. Les personnes qui travaillent la reçoivent aussi mais leur salaire se voit diminué du montant de

l'allocation; cela diminue ainsi le coût du travail pour les entreprises, et lutterait contre le chômage. Ceci aurait pour effet de supprimer le concept même du chômage et la fin des paperasseries, de l'arbitraire. Les allocations familiales et les pensions seraient elles aussi converties dans le revenu de citoyenneté. Le montant de l'allocation serait déterminé selon l'âge, et plus élevé pour une personne de 60 ans que de 20 ans. A terme, tous les systèmes des pensions d'Etat actuels deviendrait une pension de base unique.

*Cette approche rejette tous les intermédiaires, baigne dans un*

*égalitarisme qui transcende toutes les formes de clivages. Il s'agit d'une proposition de courant libéral. (P.Delwit)*

## 2. Suppression des impôts et charges sociales sur le travail

Cette suppression serait appliquée aux moyens et bas salaires. Le coût du travail diminuerait fortement pour l'employeur et le revenu net de l'employé resterait le même. Ceci aurait pour effet de supprimer le travail au noir et les délocalisations. Le travail deviendrait beaucoup plus flexible et chacun pourrait entrer ou sortir plus facilement d'un travail.

## 3. Augmentation de la taxe sur la consommation (TVA)

Elle remplacerait la diminution des taxes sur le travail, de sorte que les prix à la consommation resteraient les mêmes. Cette mesure est à appliquer à l'échelle de la CEE. Les produits fabriqués hors Europe seraient grevés d'une taxe supérieure. Le taux de TVA serait modulé en fonction de son utilité sociale, culturelle, écologique (taux bas) ou augmenté s'il s'agit d'un produit de luxe.

*Supprimer impôts et taxes exigerait, en contrepartie, pour financer toutes les dépenses publiques, et notamment la sécurité sociale, d'augmenter énormément les recettes de TVA. (Le Soir).*

*Ce programme est ultralibéral : il se prétend plus juste alors que le transfert vers la TVA est injuste par essence. La redistribution est oubliée : un riche achètera un produit au même prix qu'un pauvre, mais l'impôt sur le revenu ne compense plus les inégalités salariales. Il s'agit d'une approche fort individualiste où la suppression de toute dépendance efface le principe de solidarité. (P.Delwit)*

## 4. Démocratie directe

Pour toutes les grandes décisions, un referendum populaire devrait être organisé. Ceci permettrait de revaloriser la démocratie représentative (par des mesures visant à diminuer la participation).

# Vers Lomé V ?

Renouvelée à trois reprises depuis 1975, la 4<sup>e</sup> convention de Lomé, UE-ACP, atteindra son terme en février 2000. Elle constitue un accord N-S complet et ambitieux. Née d'une volonté responsable des ex-métropoles européennes vis à vis des États devenus indépendants, en proie à de multiples problèmes, elle instaura un accord paritaire où les pays ACP ont un accès privilégié de leurs produits sur les marchés européens et prennent part aux orientations de la coopération et à la gestion de l'aide financière au développement.

Elle mériterait donc un réengagement clair et fort, alternative d'autant plus urgente que l'ordre économique mondial, bétonné par l'OMC dès 93, condamne de protectionnisme (d'anti-libre-échangeisme) toute intervention des états et préfère ignorer les besoins des populations. Or les sociétés paysannes et leurs organisations ont une importance prépondérante dans les économies ACP, alors même qu'un grand nombre restent marginalisées et dominées. La place que leur réservent les textes mêmes de la Convention de Lomé est considérable, mais jusqu'ici leur rôle effectif est resté insignifiant.

**Les négociations officielles entre « les 15 » et les « 71 ACP » (+Cuba?) en vue du 5e renouvellement de Lomé doivent débuter en octobre prochain.** Des préparations s'activent-elles ? Où et dans quel sens ? Quels sont les enjeux ? Quelles sont les menaces qui préoccupent les défenseurs des droits légitimes des populations ?

## Les accords de Lomé : petit historique

Plusieurs sessions ont eu lieu :

- la rencontre à Yaoundé, fin avril 98 a permis à des organisations paysannes d'échanger leurs expériences et leurs questions sur la Convention.
- la rencontre à Bruxelles, fin juin 98 a permis d'initier un dialogue entre des organisations paysannes ACP et les agriculteurs et syndicats européens sur les stratégies en matière de politique agricole et commerciale internationale; elle a permis ensuite une interpellation, par une délégation de représentants des organisations paysannes, des membres des différentes institutions

concernées par la Convention de Lomé.

*Nadine Dehaes*

Une visée se précise : convaincre du bien-fondé d'ouvrir la Convention aux ruraux et organisations paysannes jusqu'ici déconnectés des choix politiques.

Remarquons que l'esprit de la Convention, qui n'avait suscité, lors de sa création, aucune opposition dans les instances du Gatt, vu les parts minimales de marché en cause, soulève aujourd'hui le tollé, alors même que ces parts de marché se sont encore amenuisées. C'est que la conjoncture mondiale s'est profondément modifiée depuis 1975.

Si la lutte contre la pauvreté revient comme leit-motiv dans tous les discours, le développement n'est plus vu que sous l'angle de la croissance économique. Or, à ce titre, le bilan actuel des 22 années de Lomé ne plaide pas en sa faveur. L'OMC impose la clause de « préférence généralisée » à tous les PVD indistinctement, sans prendre en compte la différenciation croissante des niveaux de développement des pays. La pratique du libre échange a réduit partout les droits de douane. Résultat, en bref, 7% seulement des exportations ACP vers l'UE bénéficient encore d'une marge préférentielle supérieure à 5%.

Le « Stabex », instrument de stabilisation des recettes d'exportation des ACP et de remédiation aux effets négatifs de dépendance dont souffre la commercialisation des produits de base ACP, est accusé d'entretenir l'orientation des économies ACP vers les produits de base. Ces deux constatations expliqueraient la stagnation de la productivité des ACP (en dépit du Livre Vert qui voulait en priorité la faire croître et se diversifier).

A vrai dire la critique devrait se porter davantage sur la façon dont les États, tant européens que ACP, ont fait fonctionner les rouages de Lomé. Tous, mettant en jeu des intérêts particuliers, ont faussé la parité promise et ses effets sur le développement. Pratiques technocratiques, gestions négociant mal les objectifs prioritaires vraiment valorisants, mauvaise gouvernance, voire corruption, déficits démocratiques isolant les périphéries, simples faiblesses d'États ou blocages par des guerres : ces multiples dysfonctionnements ont conduit à une coopération directive, monologue du Nord, réduisant au silence des États souvent

A lire... A débattre

privés de légitimité. Ce noeud de complexité (369 articles dans la Convention) exige simplifications et clarifications de part et d'autre.

### Côté UE, quel espoir de solidarités concertées ?

Si la Grande Bretagne réduit brutalement sa contribution financière à la Convention de Lomé, elle semble, selon la récente orientation travailliste, vouloir lutter contre la pauvreté et aider au développement.

Les Pays nordiques veulent une politique mondiale de coopération intégrant les ressources de tous dans une programmation macro-économique et sectorielle. L'Allemagne, plus soucieuse d'élargissement commercial vers l'Est, se désintéresse de partenariats africains, à moins d'y mettre en place les atouts de libre marché tels qu'en Afrique du Sud.

La France qui a remporté à Bonn la plus grande part des travaux du FED, voit un enjeu majeur à créer un ensemble Euro-Africain qui serait une zone de contre-pouvoir à la domination monopolitique des E.U. (dont la stratégie est en cours).

La Convention de Lomé se doit de proscrire toute ingérence.

En Belgique, le souhait émis par la Communauté européenne de prolonger les dérogations préférentielles par un statu-quo jusqu'en 2005, rencontre le dispositif de réforme de l'AGCD, limiter et rationaliser la coopération en direction de certains pays ou ensembles qui ont plus besoin de temps et d'aide pour devenir aptes à structurer leur devenir.

Comme en d'autres domaines, l'UE, doit mettre au point une Politique mondiale commune. Au-delà de calculs pour que la coopération réduise l'immigration, au-delà de l'adhésion passive à l'économie de marché, n'aurait-elle pas une spécificité à rendre opérante dans les prochaines négociations : épauler la conquête démocratique, le respect des droits humains et de l'environnement, l'émergence d'un secteur privé, voire l'économie informelle ou populaire.

Le critère dominant devrait être le développement soutenable. Que l'Europe se laisse interpeller sur sa conception du

développement en écoutant celle des populations concernées, à grande majorité d'organisations paysannes.

Au récent second P7 (10-12 juin 98), des témoins de la société civile, de plus en plus active dans les ACP, ont pu préciser leurs analyses, leurs propositions (rencontrant d'ailleurs celles des populations d'Asie et d'Amérique latine).

Le bradage, par standardisation du modèle occidental, de la notion de développement, mène les pays tiers à une dépendance accrue à travers l'incitation à la consommation. Les pays du Sud la refusent car elle les détourne du soin de mûrir leur propre type de développement.



### Le capitalisme a bradé l'économie : il occulte son désastre social.

*« Nous délégitimons ce système, nous luttons contre l'appareil juridique que le capitalisme néo-libéral met en place pour se consolider. Pour nous, le développement soutenable est avant tout le projet d'une communauté ou d'un groupe de communautés, soit dans un Etat-nation, soit dans un espace régional débordant d'un Etat-nation. Notre choix politique est avant tout l'intégration régionale : elle exige la participation des citoyens sur base d'une vision partagée du devenir de nos sociétés. Nous voulons nous libérer des statistiques et expertises ordonnées par les bailleurs de fonds. A partir de nos innombrables expériences de terrain, nous pouvons et devons pouvoir imposer nos expertises, nos analyses, nos bilans.*

*Nous voulons refuser les conditionnalités qui nous nuisent et nous engager dans le long processus des alternatives - initiatives, formations, évaluations et intercommunications - telle est notre voie pour responsabiliser la base et assumer notre accomplissement humain, réaliser une production diversifiée, professionnalisée et de qualité. »*

Si l'ensemble de 86 États réunis pour renouveler la Convention de Lomé reformulent les objectifs d'un vrai partenariat, il devrait peser considérablement sur les choix politiques internationaux, au point d'obtenir des correctifs aux règles de l'OMC, notamment que les pays en voie de développement y soient représentés.

Cet article effleure à peine les multiples aspects de la problématique. Le Collectif lui fait place dans l'espoir d'attirer l'attention de ses lecteurs sur l'évolution de la politique européenne dans la coopération au développement.

**Références utilisées**, venant du CNCD :

- C.S.A.(Collectif Stratégies Alimentaires) ; Rapport Solagral. Février 98.
- C.S.A. ; mars-avril 98 puis juin 98.
- Enjeux du renouvellement de la Convention de Lomé pour les organisations paysannes ACP : 24 avril 98.
- Menaces sur la Convention de Lomé : A-M. Mouradian. Monde Diplomatique. Juin 98

**Références conseillées** :

- Livre Vert de la Commission européenne sur les relations UE/ACP à l'aube du 21e siècle.
- DSE « Développement et Coopération » Dossier sur l'avenir de Lomé. Janvier-février 98.

# Le projet de vie : une révolution silencieuse

**Christian Lestienne**,  
psychologue,  
consultant à  
« Présence-  
cadres »

« Présence-Cadres » est une cellule d'accompagnement ouverte à toute personne en questionnement professionnel et personnel. Le travail des intervenants (**Françoise Lemoine**, licenciée en communication, et **Christian Lestienne**, psychologue clinicien) est de proposer une réévaluation du profil professionnel dans la perspective du projet de vie. Centrées sur la dynamique du changement à l'œuvre dans toute situation de rupture ou de reconversion professionnelle, les rencontres se déroulent sur rendez-vous dans les locaux du C.F.I.P., 253 rue de Gribaumont à Bruxelles. Pour tout renseignement, contactez le 02 - 770.50.48.

Face à la dictature sans visage qui se profile à l'horizon socio-économique et humain, les formes de résistance n'abondent pas... L'arrêt de la pensée (dite unique), le morcellement du temps (précarité), la violence dans le travail (mobbing) sont les symptômes d'un recul grave des formes acquises de liberté. Il faut en créer d'autres... De plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer l'imposture d'un petit nombre d'hommes qui en moleste un grand. La révolte gronde sous des formes rares et sporadiques mais pour combien de temps ? Violence et désarroi s'accumulent dans le cœur de l'homme contemporain et le ballon rond ne les gommara pas qu'on se le dise...

L'hypothèse déjà esquissée dans le premier article (« Crise et émergence du sujet ») suggère la nécessité d'une transformation intérieure connexe aux actions extérieures, un retour sur soi radical qui se dépouille tant des représentations usées que des espoirs trompeurs, une quête de lucidité qui clarifie ce qu'est notre marge d'innégociabilité face au monde.

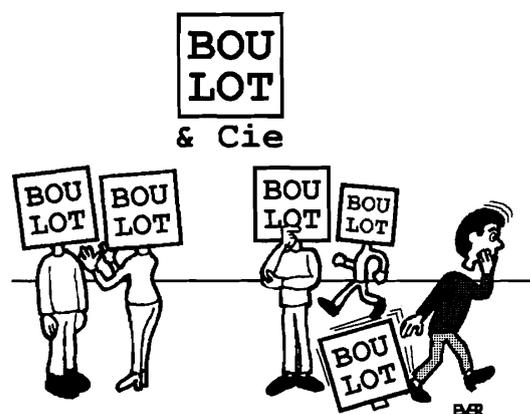
Se (re)connecter à son désir profond, pas son caprice narcissique et conformiste mais ce peu qui nous singularise, nous permet d'aller au bout de nous-même et de faire face généreusement. Se poser en sujet de sa vie est l'acte qui impulse dans nos relations et notre écosystème une nouvelle vitalité, vigilante de surcroît en terme de solidarité et d'esprit critique.

Le projet de vie en tant qu'approche psychologique offre un cadre, une perspective qui permet cette reconnexion. Il est époustoufflant de constater à quel point les gens se perdent peu à peu au fil de petits renoncements successifs et anodins. Mais un jour leur barque s'enlise dans un bras du fleuve où ils se sont égarés... à moins que l'impitoyabilité du monde économique ne les laisse sur le flanc eux qui s'étaient identifiés à

un rôle ou à une structure qui ne manquera pas de les lâcher.

Au cours de la mise au point psychologique qui accompagne une situation de crise, il est essentiel de repérer ce moment de glissement où la peur a figé le désir, peur du lendemain et sécurisation dans un choix inauthentique.

L'authenticité seule permet de ne pas s'endormir sur l'âpre chemin. Un slogan anarchiste disait : « *la résignation est un suicide au quotidien* ». Beaucoup de suicides sont en cours dans des options de sécurisation d'autant plus illusoire que la précarité galopante ruine ces stratégies courtes. La rupture professionnelle n'atteint pas vraiment quelqu'un qui sait ce qu'est sa voie, ne serait-ce que parce qu'il n'est pas identifié à un masque social. Par contre, la personne qui surinvestit son travail et se forge une identité par procuration en s'identifiant à sa fonction ou à son entreprise risque de le payer cher, au gré des fluctuations économiques.



Repérer le point de glissement et réenvisager avec une imagination sans contrainte ce que serait la vie à laquelle on aspire permet une investigation sur ce qui se révèle vite projet de vie avorté ou en germe...

La métaphore du projet de vie permet de camper un décor transitionnel qui remet en

mouvement la personne en crise. Contenir, accompagner, soutenir se doublent d'une prospection qui ouvre enfin de nouvelles perspectives. La cohérence personnelle se redessine peu à peu et les blessures identitaires remises à distance peuvent ouvrir sur un questionnement plus profond.

En effet, se reconnecter à son désir permet de s'émanciper du jeu social ou de s'y plonger avec des valeurs plus créatives, solidaires et critiques, ce qui fait de cette démarche une approche libertaire.

Ne pas céder sur l'axe qui nous constitue permet de vivre debout et de se positionner dans le monde. « Révolte intime » qui n'a rien à voir avec un repli égocentrique, le positionnement en terme de projet de vie implique, soulignons-le encore, un travail d'élucidation aussi bien des conditionnements personnels que sociaux, lesquels se rejoignent souvent (rester à 30 ans dans le désir de ses parents, c'est reproduire une logique sociale dont ces derniers étaient porteurs).

Il est essentiel de comprendre que l'émancipation personnelle rejoint la critique politique, au sens noble du terme.

Le cadre qui cesse d'être dupe est virtuellement un agent de changement. L'ouvrier désidentifié d'un esclavage où il cherchait sa dignité malgré tout, l'employé planqué et qui se réveille en somatisant son ennui sont à leur tour interpellés en sujet sur leur lieu de travail et de vie. La crise est mutative, le projet de vie subversif et de ce fait à distinguer des pseudo-projets dont les images tissent les publicités pour banques...

Zoom avant sur la temporalité, le travail sur le projet de vie ouvre l'imaginaire et le désir (axe de la cohérence) mais oeuvre aussi dans le réel (axe de la pertinence).

C'est l'histoire qui porte cachée en elle ce fil rouge du désir.

Le travail consiste alors à détecter les constantes qui relancent la vie quand tout s'effiloche, repérer les dynamiques de changement (passions, rencontres, formations...) et les remobiliser dans le concret d'aujourd'hui. Selon la personne, on assiste ainsi à un double balayage dans le passé (l'histoire) et dans le possible (l'aspiration évoquée en début d'article).

Le matériau qui peu à peu émerge permet la réévaluation du profil professionnel en fonction du projet de vie, lequel peut-être extrêmement précis et aboutir au CV, conçu ici comme moyen de se positionner dans le monde du travail de manière franche, non plus sur un mode adaptatif mais dans une optique contractuelle basée sur le respect.

Le respect, ce grand absent du monde du travail est le degré zéro du lien social et de l'estime de soi. La résistance commencera par cette exigence-là et la résonance à son cap, son sens de l'essentiel, autres mots pour projet de vie, recentrera la personne pour lui donner la force de faire face.

Une hypothèse est d'envisager que l'approche centrée sur le projet de vie participe à la libération du temps (évoquée dans le premier article). L'accès à son temps propre, doublé d'un recentrage dans son axe de vie permettrait dans cette optique de reconsidérer au moins pour soi-même, la valeur travail.

Dans un monde où réussir c'est souvent être acheté à moins qu'exister ne soit perdre sa vie à la gagner (la phrase est de Marx), l'approche centrée sur le projet de vie permet dès lors d'utiliser la précarité de manière plus créative et au service de son but (personnel ou collectif).

L'époque contemporaine ressemble à une guerre (cf l'ouvrage de Labarde et Maris : « Ah Dieu que la guerre économique est jolie ») avec ses bourreaux et ses collaborateurs passifs ou actifs. La lucidité, l'émergence d'une position en sujet s'imposent comme alternative subversive face à ce qui ressemble de plus en plus à un vaste contrôle socio-économique.

Certes, la prise de conscience que notre système traque impitoyablement les chercheurs de liberté est pénible, mais, farouchement décidé à aller au bout de lui-même, l'être en quête n'a plus qu'à garder les yeux ouverts...pour que dans tant de bruit et de fureur s'amorce une révolution silencieuse source, qui sait, d'un monde un peu plus libre...

# Reprise des ateliers...

Responsables :  
**André Frisaye**  
tél : 075-  
37.15.47 ou  
04-233.65.13.  
**Catherine  
Brescheau** :  
tél :  
02-245.99.62

## Atelier : Statut de l'artiste

Un large débat et des propositions d'actions termineront cet atelier (conférence de presse...). Selon l'évolution des discussions et actions, cet atelier pourrait comprendre 6 réunions :

### Réunion 1 : L'exclusion et la marginalisation des artistes belges.

Le 8 septembre à la KUL (Louvain, endroit à préciser).

- L'effet boomerang ou l'obligation d'être marginal pour être reconnu artiste ;
- L'obligation de vivre dans l'illégalité, organisée par l'état lui-même: manque de moyens pour les activités culturelles ; artistiques de notre pays, chômage et art,...
- L'individualisation de l'art et sa résultante qui est le manque d'impact au niveau du public et donc de la société.

### Réunion 2 : Le rôle social de la culture artistique, le non-apprentissage de l'art.

Date et endroit à préciser

- Prévalence de l'inné sur l'acquis d'où retour de l'importance de la « naissance » antidémocratique ;

- Donc l'art ne s'apprend pas, donc il est, donc n'évolue plus ;
- L'art n'est donc plus un métier, et n'a de reconnaissance qu'en fonction de la réussite sociale, donc pas de qualités (dans tous les sens du terme), donc pas de raison d'avoir un statut ni de le considérer comme étant une partie importante de notre société et /ou de notre civilisation ;
- Si il n'y a pas de nécessité d'apprendre l'art, il n'y a pas de raison de l'introduire dans l'enseignement des enfants (on met le tout dans le parascolaire, arbitraire de qui y a droit) ;
- Il importe de l'enseigner non seulement aux enfants mais surtout aux parents, car les enfants imitent la vie des parents et pas le contraire ;
- Ce non-apprentissage provoque également un manque d'effet catharsis sur la population, il n'a donc plus de possibilité d'éveiller un sens critique ou une réflexion de la part de celle-ci.

**Les réunions suivantes** se feront à partir de l'évolution des débats et des propositions d'action.

Reponsable:  
**Didier  
Coernelle**,  
18 rue  
Delhaize, 1080  
- Bruxelles, tél/  
fax/répondeur  
02- 410.59.56,  
E-mail:  
didiercoernelle  
@innet.be,  
site internet :  
<http://  
www.eter.org/  
solidariv>

## Atelier : Réduction du temps de travail et création d'emplois

Première réunion : poursuite de la réflexion sur le Fonds Emploi (voir journal n°8).

Date : **jeudi 17 septembre, 20 h**; lieu à préciser

Le Fonds Emploi, tel que présenté dans la proposition élaborée à partir du Plan Lombardo pour l'emploi, repose une grande partie de son financement sur un prélèvement fiscal, sur les entreprises et sur les ménages. Ce prélèvement est bien entendu progressif et épargne les revenus inférieurs à 800.000 FB/an. Mais il soulève beaucoup de réticences. Nous allons donc étudier différentes alternatives

d'approvisionnement du Fonds Emploi avec des personnes-ressource.

**Deuxième réunion** : Date et lieu à préciser

**Certains voient dans le réinvestissement des allocations de chômage un moyen de financer la création d'emplois.** Dans quelle mesure ? Sous quelles conditions ? Felipe Van Keirsbilck (CNE) a réalisé un dossier qui compare les différentes mesures déjà mises en place. Il viendra nous éclairer à ce sujet.

## Atelier : Droit à des revenus complémentaires pour des personnes allocataires

Les allocations actuelles (minimex, chômage, invalide) sont la plupart du temps insuffisantes pour vivre décemment. Il est cependant très difficile pour ces personnes de compléter leurs revenus par un travail complémentaire. Jusqu'à un certain seuil, cela devrait être autorisé. Ce point, abordé lors des discussions du forum du 7.3, fait partie des propositions de plusieurs

groupes ayant réfléchi sur la question. Le comité de chômeurs du SETCa, ATD 1/4 Monde, nous en ont notamment parlé lors de notre dernière assemblée générale.

Cet atelier vise à approfondir les propositions, afin d'aboutir à une revendication commune et praticable.

*Responsable :*  
**Claire André,**  
10, rue J.  
Baudoux,  
1090 Bruxelles,  
tél. & fax:  
02- 479.39.82,  
e-mail:  
collectif.emploi  
@linkline.be

## Atelier : Réformes de la Fiscalité

Pour financer le Fonds Emploi, pour rétablir l'individualisation des droits en matière de chômage, pour refinancer le non-marchand et le secteur public, pour donner un accès à tous à la formation, à la culture...il faut réfléchir aux réformes de la fiscalité. La plate-forme du forum

du 7 mars ébauche des propositions. Pour mieux comprendre les enjeux et affiner les propositions, François Gobbe animera un atelier pour autant qu'il y ait au minimum 10 inscriptions. Le lieu de l'atelier sera déterminé avec les participants.

*Inscriptions :*  
secrétariat du  
collectif

## Atelier : Fatalisme économique et pensée unique

**Prochaine réunion : 21 septembre, 20h, à la FGTB, Liège**

Après avoir ensemble (une dizaine de participants en moyenne) démystifié quelques problématiques (la crise, la dette,

l'emploi, la pensée unique dominante...), les 2 prochaines réunions synthétiseront les solutions apportées par aucun des participants du groupe.

Après, nous diffuserons le résultat de notre modeste travail.

*Responsable :*  
**Jean-François Ramquet,**  
9, Place St Paul,  
4000, Liège  
tél. 04-221.96.34,  
fax 04-221.23.95,  
e-mail : andrer@  
datagram.be

## Atelier : Syndicats et Exclusion

Cet atelier veut poursuivre la réflexion sur la place des affiliés sans emploi au sein des syndicats. Quel est le rôle des syndicats vis à vis d'eux ? Comment améliorer le dialogue entre travailleurs et sans emploi au sein des syndicats ?

La manifestation en front commun syndical du 11 septembre prochain marque certainement un tournant important dans l'implication des syndicats contre les exclusions. Traditionnellement organisation de défense des

travailleurs du temps du (presque) plein emploi, les syndicats vont-ils arriver à défendre avec la même efficacité les sans emploi ? Les personnes sans emploi vont-elles réellement militer et se reconnaître dans les organisations syndicales ?

Ces questions (et d'autres) seront discutées au sein de cet atelier, pour autant qu'il y ait une dizaine d'inscriptions. Cela vous tente ?

*Inscriptions :*  
secrétariat du  
collectif

## FORUM SUR LES DISCRIMINATIONS POSITIVES

Organisé par la Cellule d'Appui de la **Fédération des Centres Régionaux d'Intégration (Fécrici)** des personnes étrangères et d'origine étrangère, le Centre pour l'Egalité des Chances et la lutte contre le racisme, le Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations (CEDEM) de l'Université de Liège et le Groupe d'Etudes sur l'ethnicité, le Racisme, les Migrations et l'Exclusion (GERME) de l'Université Libre de Bruxelles. Avec l'aide du Ministre de l'action sociale, du Logement et de la Santé de la Région wallonne, Monsieur Willy Taminiaux et l'appui du Fonds Social Européen (PIC Emploi - Volets Now et Integra).

L'intégration des immigrés entre dans une nouvelle phase dont le décret du Parlement wallon relatif à l'intégration des personnes étrangères en donne la preuve. Elle s'inscrit dans un processus de transformation des populations immigrées en populations belges d'origine étrangère.

Ce processus comporte des questions d'ordres juridique, politique et social qui se manifestent principalement dans des situations de discrimination ethnique vécues par des personnes étrangères ou d'origine étrangère ou qui sont inscrites dans certaines politiques de discrimination, dite positive, qui visent à établir l'égalité des chances.

**1<sup>ère</sup> journée : vendredi 11 septembre de 9h à 18h**, à l'Université du travail Paul Pastur de **Charleroi**, 1 Bd Roullier, 6000 Charleroi;

Cette première journée examine les procédures et les pratiques de discrimination. Le développement de sociétés multiculturelles accroît les risques de pratiques de discrimination ethnique. Ces dernières sont de divers types et s'exercent dans des domaines différents tels que l'emploi, le logement, les institutions de l'ordre et de la loi et l'école.

**2<sup>ème</sup> journée : vendredi 18 septembre de 9h à 18h**, à l'Université de **Liège**, Salle Académique, Bâtiment central, Place du 20 août, 4000 Liège;

La seconde journée porte sur les politiques de discrimination positive qui entendent lutter contre les procédures d'expulsion. A partir des expériences menées à l'étranger (Grande-Bretagne et Pays-Bas) et en Flandre, il s'agit d'identifier pour la Wallonie les actions qui pourraient être initiées, suite au décret organisant les Centres régionaux, et les expériences déjà réalisées.

Ces deux journées sont conçues comme un forum de rencontres entre toutes les personnes qui sont confrontées ou intéressées par ces questions : représentants politiques, chercheurs et responsables d'institutions, d'administrations et d'associations.

**Pour de plus amples informations** : Cellule d'appui de la Fécrici, 500 route de Gembloux, 5002 Namur-St-Servais, tél.: 081 - 73.22.40, fax : 081 - 73.60.01, e-mai l: cacrici@skynet.be ou Centre pour l'Egalité des Chances (Michel Vandercam), 156 rue de la Loi, 1040 Bruxelles, tél.: 02 - 223.07.35 et fax : 02 - 233.07.40.

## VOUS AVEZ DES IDEES, DE L'ENERGIE, DU TALENT ? MONTREZ-VOUS !

**Le mardi 22 septembre 1998 à 9 heures, à l'ERG**, 87 rue du Page, 1050 Bruxelles.

Suite de la journée organisée le 23 avril 1998, au Centre culturel Jacques Franck, par l'Autre « lieu » - RAPA asbl en collaboration avec Solidarités Nouvelles-Bruxelles et Cumulus.

Renseignements: Autre « lieu » : 02 - 230.62.60, Solidarités Nouvelles-Bruxelles (Dominique Van Haelen) : tél.: 02 - 512.71.57. , cfr le journal précédent, page 29.

## ETATS GENERAUX DE LA SANTE MENTALE

### Les jeudi 8 et vendredi 9 octobre

Deux journées de travail pour les professionnels : état des lieux des ressources en Wallonie, état des lieux des questions/réflexions sur le concept de santé mentale/travail des questions cliniques et des pratiques actuelles/interpellation politique...

**le samedi 10 octobre** : journée publique en lien avec la journée mondiale pour la santé mentale. Pour en savoir plus, renseignements auprès d'Alter Echos, tél.: 02 - 513.26.28.

## CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE COORDINATION SOCIALES asbl

**Le CDCS est un service de documentation généraliste, pluraliste et bicommunautaire, fondé en 1977 par des Communes, par l'Agglomération de Bruxelles et par des services sociaux.**

**Il se situe 25 rue du Champ de Mars à 1050 Bruxelles.**

Il est **ouvert de 9h à 13h** et sur rendez-vous.

Numéro de contact : 02 - 511.08.00 et fax : 02 - 512.25.44.

Il met à la disposition du public une documentation qui traite des questions sociales. Cela va de la santé à l'exclusion, en passant par les droits de l'Homme, la défense des minorités sexuelles, la problématique du secteur non-marchand, les toxicomanies, etc...

Le centre de documentation dépouille chaque jour le Moniteur belge. Les lois, décrets, arrêtés, ... sont photocopiés, classés et immédiatement accessibles. Les articles de quotidiens, hebdomadaires et revues spécialisées sont à votre disposition. Une banque de donnée informatisée qui contient 7.770 adresses d'institutions, organismes, associations ayant une action dans le secteur psycho-médico-social est constamment remise à jour. En outre, des fardes documentaires sur les a.s.b.l. sont constituées. Le Who's who est une liste de personnes ressources compétentes dans le secteur psycho-médico-social.

Il publie deux outils de développement et de communication de l'information sociale : le « **Digest** » de l'**actualité sociale bruxelloise** qui rassemble trimestriellement et de manière synthétique des informations concernant le secteur psycho-médico-social qui semblent les plus pertinentes, à destination des travailleurs et responsables sociaux bruxellois et le « **Guide social** » à destination directe des habitants : il reprend l'ensemble des adresses des services psycho-médico-sociaux situés sur une commune.

*Certaines informations reprises dans ces annonces nous ont été aimablement fournies par Alter Echos, agence de presse et d'informations sociales*

*4 rue de la Tulipe, 1050 Bruxelles*

*tél 02-513.26.28*

*fax: 02-513.91.51*

*e-mail: <alter@skynet.be>*

*Nous les en remercions chaleureusement.*

## **UN MONDE A RETRAVAILLER**

**Manifestation : le dimanche 18 octobre, de 12h à 20h**

Palais 10, Heysel, Bruxelles

Une manifestation politique.

Une journée active d'informations et de débats, d'animations et de musique.

Avec la participation de partenaires du Sud.

Et la réponse du gouvernement aux revendications politiques.

Revendications politiques (voir article dans journal n°9, p 30)

**OPTER POUR PLUS D'EMPRISE SUR LE TRAVAIL ET L'ECONOMIE AU SUD ET AU NORD**

Un Monde à retravailler

- est une campagne d'organisations du mouvement ouvrier et tiers-mondiste belges,
- affirme que le travail est un droit et une condition du développement,
- rejette la version capitaliste de la mondialisation de l'économie, telle que prônée actuellement par les entreprises multinationales,
- lutte pour plus d'emplois et de meilleures conditions de travail au Sud et au Nord,
- demande davantage de régulation politique par les autorités.

C'est pourquoi « Un Monde à Retravailler » demande au gouvernement belge :

1. Un autre et meilleur Accord Multilatéral sur l' Investissement (A.M.I.),
2. De rendre obligatoires les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales,
3. Un plan de régulation du secteur financier,
4. Un soutien à la proposition de loi belge concernant l'application extra-territoriale des dispositions pénales de protection des droits sociaux,
5. Un rapport annuel afin de contrôler la politique du gouvernement belge en matière de travail et des droits du travail.

Les normes de travail de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sont la base de nos revendications politiques. Les conventions de l'OIT doivent garantir des droits fondamentaux de l'Homme dans le monde du travail.

## **Forum : LE ROLE DE LA BANQUE DANS NOTRE SOCIETE OU LA BANQUE EN QUESTION(S)...**

**Samedi 24.10.98 de 9h à 13h**

Organisé par le CRIOC à la Banque Nationale / renseignements : tél. 02 - 547.06.11

Différentes organisations ont signé une plate-forme en avril 98, pour ouvrir un large débat sur le rôle des banques dans notre société et notre quotidien (document disponible sur demande au CRIOC). Ce document fait le point de la situation et réunit des revendications et des pistes de réflexion en vue d'une banque plus transparente, plus éthique, plus accessible, et donc citoyenne.

Une enquête « grand public » a été organisée en mai-juin 98, qui a permis de récolter près de 700 questionnaires. Le résultat de cette enquête sera présentée au forum.

**Trois grands thèmes seront abordés au forum :**

- Transparence et service bancaire universel
- Questions éthiques
- Marketing bancaire



# AGENDA

- Marches européennes : caravane de mobilisation pour la manifestation FGTB/CSC c/l'exclusion sociale  
3 et 4 septembre ..... Charleroi  
5 septembre ..... La Louvière  
7 au 11 septembre ..... Bruxelles ..... voir annonce p 6
- Quelles alternatives à l'exclusion ? Quelles perspectives d'action après le 11 ?  
Conférence-débat, organisée par Droits devant  
5 septembre ..... 15h ..... Arts et Métiers, rue Paul Pastur, La Louvière ..... voir annonce p 11
- Comité de rédaction du journal du Collectif  
7 septembre ..... 20h15 ... c/o B.Poulet, 11 rue F.Ruytinx, 1170 Bruxelles ..... rens. : 02 - 660.36.08
- Atelier du collectif : statut des artistes (voir page 32)  
8 septembre ..... 20h ..... Leuven (KUL) ..... rens. : 02 - 245.99.32 ou 075 - 37.15.47

- |   |
|---|
| ● <b>Action symbolique</b> : «Nous plantons ce bouleau car nous voulons du boulot pour tous ! »<br>9 septembre ..... 13h ..... quartier des Marolles à Bruxelles ..... voir annonce p 4 |
|---|

- |  |
|--|
| ● <b>Manifestation nationale FGTB/CSC</b> pour l'amélioration des allocations et prestations sociales, contre l'exclusion sociale<br>11 septembre ..... 10h ..... parc du Cinquantenaire, Bruxelles ..... voir annonce p 5 |
|--|

- Forum sur les discriminations positives  
11 septembre ..... 9h-18h .. Charleroi  
18 septembre ..... 9h-18h .. Liège ..... voir annonce p 34
- Atelier du collectif : réduction du temps de travail et création d'emplois (voir page 32)  
17 septembre ..... 20h ..... lieu à déterminer ..... rens. : 02 - 410.59.56
- Jump, un tremplin vers l'emploi, campagne d'information et de sensibilisation (journée d'étude)  
Un projet du Ministère de l'Emploi et du Travail en collaboration avec FLORA  
Inscriptions avant le 10 septembre, fax 02 - 233.40.32  
18 septembre ..... 9h-12h .. salle Paulus, Ministère Emploi, 51 rue Belliard, 1040 Bruxelles
- Exposition : « Un siècle de solidarité, FGTB en mouvement »  
19 septembre ..... 13h30 ... patinoire de Jambes (Namur) ..... voir annonce page 3  
20 places réservées pour le collectif, inscriptions avant le 14 septembre ..... tél.+ fax 02-646.46.33
- Atelier du collectif : Fatalisme économique et pensée unique (voir page 33)  
21 septembre ..... 20h ..... FGTB Liège ..... rens. : 04- 221.96.34
- Vous avez des idées, de l'énergie, du talent ? Montrez-vous !, L'autre « lieu » et Solidarités Nouvelles  
22 septembre ..... 9h ..... ERG, 87 rue du Page, 1050 Bruxelles ..... rens. : 02 - 230.62.60

- |   |
|---|
| ● <b>Assemblée Générale du Collectif</b><br>3 octobre ..... 9h30-17h30 ..... 2 rue Georges Simenon, 4020 Liège ..... rens. : 02 - 646.46.33<br>A l'auberge de Jeunesse Simenon ; (quartier Outre-Meuse, près du théâtre de la Place). |
|---|

- Comité de rédaction du journal du Collectif  
5 octobre ..... 20h15 ... c/o S.Bonkowski, 20 rue Herreweghe, 1090 Bxl ... rens. : 02- 424.15.26
- Manifestation « Un Monde à Retravailler »  
18 octobre ..... 12h-20h ..... Palais 10 Heysel, Bruxelles ..... voir annonce p 36
- Le rôle de la banque dans notre société ou la banque en question(s), organisé par le CRIOC  
24 octobre ..... 9h-13h .. Banque Nationale, Bruxelles ..... rens. : 02 - 547.06.11

# *Collectif Solidarité contre l'Exclusion*

## *Emploi et revenus pour tous*

### **Qui sommes-nous ?**

Le collectif est constitué aussi bien **de personnes sans emploi** que **de travailleurs**. Le collectif est **pluraliste**, indépendant et ouvert à tous ceux qui adhèrent à ses objectifs, à l'exception des personnes qui préconisent la violence ou le racisme (l'« Appel » du collectif est disponible sur demande). Il veut exister en tant que mouvement, en privilégiant aussi le fonctionnement en réseau avec d'autres mouvements.

Le Collectif a la particularité de réunir en son sein 3 types de participants : tout d'abord **des individus**, mais également différentes **associations** et des **sections syndicales**. Nous pensons qu'en travaillant entre partenaires d'horizons différents, nous pourrions lutter plus efficacement contre l'exclusion et les problèmes d'emploi.

### **Genèse du projet**

L'idée a germé au sein de l'association « **Solidarités en mouvement** », en juin 1995. Différentes réunions ont été organisées et ont mobilisé diverses personnes autour d'un projet d'« Etats généraux de l'emploi ». Petit à petit, l'idée a mûri. L'appel du collectif et son nom ont été adoptés définitivement le 14.9.96.

### **Nos objectifs**

L'emploi a été jusqu'ici le moyen qui permettait d'avoir des revenus décents pour vivre et s'insérer dans la société. Or, il est de plus en plus en danger. Non seulement le nombre de personnes sans emploi augmente sans cesse, mais les conditions de travail de ceux qui ont encore un emploi se dégradent.

Nous refusons d'accepter cette situation comme une fatalité. Nous avons conscience qu'il est nécessaire d'agir et de lutter contre une logique du « yaka ». Nous pensons que les citoyens ont le droit et le devoir de s'exprimer, de réfléchir et de s'organiser pour impulser un changement de société. Il faut s'unir et constituer un rapport de force capable de s'opposer à la logique du seul profit et du tout à l'économique.

### **Que proposons-nous concrètement ?**

Outre la participation aux marches européennes contre le chômage, les exclusions et la précarité du printemps 1997, un premier forum a été organisé en avril 97. Différents ateliers de réflexion sont organisés au sein du collectif et un second forum a eu lieu en mars 98, où nous avons invité d'autres organisations pour développer des revendications précises en matière d'emploi et d'accès à des revenus décents. La plate-forme qui est en est issue sera rendue publique en septembre 1998.

### **Comment nous contacter ?**

**Adresse** : 47 rue Malibran à 1050 Bruxelles  
**Téléphone** : 02 - 646.46.33  
**Fax** : 02 - 646.46.33  
**e-mail** : collectif.emploi@linkline.be  
**site internet** : <http://www.enter.org/solidarity>

### **Comment nous soutenir ?**

**abonnement** : 300 FB par an (6 numéros)  
**membre sympathisant** : 500 FB par an  
**membre effectif** : 1.200 FB par an (600 FB pour les sans-emploi)  
**membre d'honneur** : 2.000 FB par an ou plus  
**organisations** : 1.200 FB par an (ou plus selon possibilités)  
**numéro de compte** : **523 - 0800384 - 15**

NOTES

*Journal de Collette*

*Du 1er juin  
au 31 juillet 1998*

B&B

JUIN 1998

Samedi 6

*Georges Jacobs, le nouveau  
président de l'UNICE, prédit  
que le dialogue social au  
niveau européen sera difficile.*

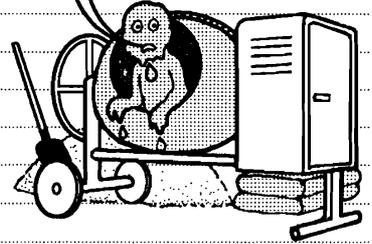


JUIN 1998

Jeudi 11

*Le travail en noir dans le  
secteur de la construction a  
augmenté en 1997.*

Pas facile de se cacher  
quand l'inspection  
sociale passe!



JUIN 1998

Mardi 16

*"Baby Doc" Duvalier vit déjà  
depuis 12 ans tranquillement en  
France en dépit de l'expiration  
de son visa de 8 jours.*

Avait-il un visa pour résider  
aussi longtemps en France?

Il avait surtout une  
carte de crédit Visa!



JUIN 1998

Jeudi 25

*L'Observatoire International  
des Prisons critique la  
Belgique: surpeuplement et  
suicides dans ses prisons.*

Ne voudriez-vous pas vous  
déplacer un peu?

Attends la récré!



JUIN 1998

Mardi 30

*Le syndicat des pilotes BEA  
dénonce la pression de travail  
excessive à l'EAT (trans-  
porteur aérien pour DHL)*

Doucement, il ne faut pas les  
réveiller trop brusquement!



JUILLET 1998

Samedi 4

*Bien qu'ayant plus de  
diplômes que les hommes, les  
femmes européennes sont  
toujours sous-représentées  
sur le marché du travail.*

Ce que ces pépées ne pigent pas:  
il n'y a pas que le diplôme, il faut  
aussi savoir s'intégrer dans la  
culture d'entreprise.

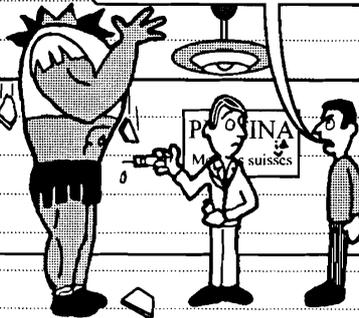


JUILLET 1998

Jeudi 16

*Dopage dans le Tour de  
France.*

N'auriez-vous pas pu  
expérimenter ce produit  
bien avant la course?



JUILLET 1998

Mardi 21

*Le Collectif contre les  
Expulsions aurait aidé 29  
demandeurs d'asile à s'évader  
du centre 127bis.*

Il y en a 29 qui se sont ...  
réfugiés en Belgique.

